

Notes de Mme Danielle Donnet – Vincent :

Les pièces décrites sommairement ci-dessous proviennent d'un fonds constitué par Albert Ubaud, fonctionnaire civile de l'Administration pénitentiaire en Guyane. Sa fille, Madame Jacqueline Anjot, a classé ce fonds et a entrepris la transcription manuscrite d'une grande partie des pièces signées de son père: son travail est donc inclus dans cet ensemble. Les papillons de couleur se trouvant sur l'essentiel des pièces ont été collés par elle; elle est l'auteur des découpages et collages de toutes les pièces se trouvant sur des feuilles blanches et de plusieurs des pièces originales; elle a également fait figurer ses remarques, à de nombreuses reprises, sur les documents originaux. Ces points sont généralement signalés dans le relevé qui suit.

Ce fonds m'a été confié par la fille d'Ubaud, charge à moi de le déposer dans un musée ou centre d'archives. Dépositaire de cet ensemble, je l'ai offert au Musée Ernest Cognacq à Saint-Martin-de-Ré qui a bien voulu l'accepter. Dans la perspective de ce don, fait au nom de la fille d'Ubaud, j'ai en partie regroupé certains des dossiers, et certaines des pièces, par thèmes, et, dans la mesure du possible, fait une description rapide des contenus des dossiers et cartons. Avec l'accord de la fille d'Ubaud, plusieurs éléments restent entre mes mains et ne seront déposés qu'ultérieurement; ces éléments sont indiqués, à l'encre rouge dans la liste qui suit. Les pièces absentes du fonds, et qui ne m'ont pas été remises, sont indiquées en rose. Mes annotations personnelles sur le fonds sont indiquées en bleu.

Le double de cet inventaire est remis à Madame Anjot.

Notes du musée Ernest Cognacq : les codes couleurs dont fait référence Mme Danielle Donnet Vincent ont été supprimés à l'exception des notes en bleu qui soulignent l'exception de certains documents. Aucune modification de classement a été effectuée. Des liens dans les fiches d'inventaire renvoient le plus possible aux objets et documents liés.

2013.4.1 Dossier Nouvelle Calédonie.

Dossier constitué par Albert Ubaud relatif à la Nouvelle-Calédonie contenant 7 pièces. Les pièces sont conservées dans une pochette rose elle-même conservée dans une chemise cartonnée à rabat de couleur violette.

La première pièce est un numéro du journal La Presse du mardi 10 juin 1947, n°82. Un article en Une intitulé : comment Rochefort le Condottière et l'esthète Léon Bailby ont fait de l'Intran le miroir de Paris est censé se poursuivre en page 3 qui est manquante dans cet exemplaire.

La deuxième pièce est une page illustrée extraite d'un ouvrage et intitulée Les plus vastes Magasins de la Nlle-Calédonie L. Ballande fils aîné. L'illustration qui occupe le centre de la page est composée de 4 photos superposées représentant les établissements Ballande.

La troisième pièce est une page du périodique Le miroir de 1939, représentant une grande illustration d'un contingent de troupes quittant Nouméa. La date est précisée au crayon de papier et un cartouche en bas de l'illustration accueille la légende.

La quatrième pièce est une feuille quadrillée d'écolier sur laquelle sont collés 2 coupures de presse consacrées à Rochefort et deux notes manuscrites de la main d'Ubaud toujours relatives à Henri de Rochefort.

La cinquième pièce est une coupure de presse de l'Est républicain du 9 août 1948 intitulée A propos du centenaire de la naissance de Victor Noir, article qui retrace son assassinat.

La sixième pièce est une feuille quadrillée d'écolier sur laquelle sont collées 3 notes manuscrites de la main d'Ubaud. La première note, recto verso, n'est collée que sur le bord droit et traite de Danval et Jacques Dhür. Le premier fut gracié grâce à l'intervention du second (journaliste). La deuxième note est consacrée à Berezowski et la troisième à quelques notes historiques.

La septième pièce est une feuille quadrillée sur laquelle sont collées trois notes manuscrites de la main d'Ubaud contenant des listes de noms de condamnés et leur lieu de détention Nouméa, île Nou.

2013.4.2 Dossier *Monteux et catastrophe de la Forestière*:

Dossier constitué par Albert Ubaud portant le papillon 5 et relatif à la mission Monteux et à la catastrophe de la Forestière composé de 5 pièces conservées dans une chemise souple de couleur bleue.

La première pièce est une enveloppe à l'en-tête de la mission Monteux, société d'études minières en Guyane française, adressée à Monsieur Ubaud, maire de Saint-Laurent. Sur l'enveloppe est collée au ruban adhésif, une note manuscrite de Ubaud avec les noms des participants.

La deuxième pièce est la lettre de Vincke, chef de la mission adressée à Ubaud, l'informant de l'avancée du projet et de la date de retour. Datée de mai 1931.

La lettre et l'enveloppe sont retenues par un feuillet plié et annoté par Ubaud constituant la troisième pièce.

La quatrième est une note dactylographiée recto-verso sur la catastrophe de la Forestière du 28 février 1939. En marge des annotations manuscrites.

La cinquième pièce est le carbone de la pièce précédente, sans les annotations. Ces deux dernières pièces sont signées A.B. Marbaud, pseudonyme de Ubaud.

2013.4.3 Dossier *Girl Pat*:

2013.4.3.1. Dossier constitué par Albert Ubaud portant le papillon 5 violet consacré à l'affaire Girl Pat.

Ce premier sous dossier est composé de 5 feuilles manuscrites dont les 4 premières sont recto-verso. Il s'agit du récit d'Ubaud sur l'affaire du Girl Pat, le chalutier "fantôme" apparu dans la nuit du 9 au 10 juin 1936 en rade des îles du Salut et qui a présenté un équipage aussi bizarre que l'état du navire, faisant dire à l'opinion publique qu'un bateau pirate avait mouillé aux îles du salut. Albert Ubaud en fait ici son propre récit.

2013.4.3.2 Dossier constitué par Albert Ubaud portant le papillon 18 rouge consacré à l'affaire Girl Pat.

Ce deuxième sous-dossier est constitué de 18 folios dactylographiés dont seul le premier est recto-verso.

Le premier folio est un courrier, bordereau d'envoi du dossier d'enquête adressé au directeur de l'Administration pénitentiaire, daté du 6 juillet 1936.

Les 17 folios suivants constituent le procès verbal d'interrogatoire des témoins et acteurs de l'affaire.

2013.4.3.3 Dossier constitué par Albert Ubaud portant le papillon 15 rouge consacré à l'affaire Girl Pat.

Ce deuxième sous-dossier est constitué de 15 folios dactylographiés. Les folios 1 et 12 sont recto-verso.

Le folio n°1 est un courrier de René Veber, gouverneur de la Guyane adressé au directeur de l'Administration pénitentiaire lui demandant d'ouvrir une enquête sur l'affaire du Girl Pat.

Les folios 2 à 4 inclus sont des copies des activités des services de nuit, du quai et copie du télégramme annonçant l'arrivée du Girl Pat.

Les folios 5 à 7 sont les bons de livraisons des vivres fournies.

Les folios 8 à 10 sont signés M. Sontag, délégué du directeur et constituent son rapport relatant les conditions dans lesquelles l'équipage du Girl Pat est arrivé et a été ravitaillé aux îles du Salut.

Le folio 11 est une copie d'un télégramme du directeur demandant au commandant des îles des précisions urgentes sur l'affaire.

Le folio 12 est identique au folio 1

Les folios 13 à 15 sont des courriers du directeur de l'AP Attuly adressés au commandant supérieur, au commandant des îles et au gouverneur sur les modalités de communication des pièces et documents relatifs à l'affaire du Girl Pat.

2013.4.4 Dossier *Brunetti*

Dossier constitué par Albert Ubaud portant le papillon 13 vert consacré à l'histoire de la Guyane.

Une première série de documents est composée de 13 feuillets recto-verso de notes manuscrites d'Ubaud. Ces notes ont été rédigées d'après l'ouvrage *La Guyane française, souvenirs et impressions de voyage* du R.P. Brunetti, édité à Tours en 1893, suivis d'une note manuscrite sur la Galégée, plante toxique et enfin d'une note manuscrite recto verso illustrée sur l'éclosion des chrysalides.

Une deuxième série de documents est composée de 5 feuillets recto-verso de *Géographica*. Il s'agit d'un article sur les Indiens de la Guyane aux Monts Tumuc-Humuc.

La chemise contient également, une série des photocopies des notes d'Ubaud d'après Brunetti ainsi que des copies couleurs de l'article de *Géographica*. Enfin, un dernier sous dossier comprend les 15 pages quadrillées de transcription par Jacqueline Anjot. + photocopies des notes manuscrites d'Ubaud

2013.4.5 Dossier *Commune de Saint-Laurent du Maroni*.

2013.4.5.1 Dossier constitué par Albert Ubaud.

Ce sous dossier composé de 5 coupures de presse a été versé tardivement par Danielle Donet-Vincent. Les pièces ne sont pas à leur place d'origine mais le classement au moment du don a été conservé.

La première coupure est une petite illustration représentant une des îles du Salut peinte par un condamné aux travaux forcés. La légende indique qu'il s'agit de l'île Royale mais elle a été corrigée au crayon par Ubaud qui note St-Joseph. Le dessin a lui aussi été rehaussé au crayon.

La deuxième coupure est une illustration photo légendée représentant une remise de décorations à quelques surveillants du bagne aux îles du Salut.

La troisième coupure est une petite illustration de type dessin représentant d'après la légende les bâtiments pénitentiaires à Saint-Jean-du-Maroni. Ubaud corrige la légende et indique qu'il s'agit du pavillon de St Saliceti. Il cite la légende inscrite directement sur le dessin.

La quatrième coupure est un article sur les vers de Lanio, malfrat condamné à mort. Une partie de sa poésie est ici reproduite.

La cinquième coupure est une représentation de l'île du Diable vue depuis Royale

peinte d'après la légende par un ancien pensionnaire du bagne. Ubaud a noté au crayon Lagrange?

2013.4.5.2 Dossier constitué par Albert Ubaud.

Ce sous dossier est composé de 3 documents en 4 feuilles.

Le premier folio est une série de notes de Ubaud sur le bilan financier et géographique du bagne.

Les deux feuilles suivantes constituent un même courrier du Ministre des Colonies adressé au Gouverneur de la Guyane daté du 8 décembre 1932 au sujet d'une demande formulée par les commerçants libres concernant la création d'une commune de plein exercice à St-Laurent-du-Maroni.

La dernière feuille est une photocopie d'une lettre de Prével, directeur de l'AP signalant la fin de mandat d'Ubaud comme Maire de Saint-Laurent-du-Maroni, datée du 30 novembre 1931.

2013.4.5.3 Pièce extraite d'un dossier constitué par Albert Ubaud.

Feuille imprimée du programme de la fête nationale du 11 novembre 1931 sans doute à Saint-Laurent-du-Maroni, programme approuvé par le directeur de l'AP, le Maire M. Ubaud et le directeur Prével. Les libérés, au moins, ont le droit d'y participer. La fête se déroule sur plusieurs jours du 10 au 15 novembre.

2013.4.5.4 Pièce extraite d'un dossier constitué par Albert Ubaud.

Feuille imprimée du programme du théâtre du personnel du dimanche 4 juin 1933. Il s'agit de la pièce Une femme ravie, pièce en 4 actes de Louis Verneuil. Les noms des acteurs sont donnés. La représentation aura lieu à Saint-Jean-du-Maroni en présence d'un orchestre jazz.

Sur la photocopie qui accompagne l'original une note de Jacqueline Anjot indique : "Les relégués organisaient à l'occasion de certaines fêtes, des séances théâtrales. Bien sûr, acteurs, metteurs en scène, "costumiers", décorateurs étaient des co-détenus."

2013.4.5.5 Pièce extraite d'un dossier constitué par Albert Ubaud.

Feuille imprimée du programme du théâtre du personnel du samedi 22 juillet 1933 à Saint-Jean-du-Maroni. Il s'agit d'une soirée de gala sous la présidence de Madame la colonelle Prével et de M. le directeur de l'AP.

La pièce jouée est Mon curée chez les riches, pièce en 5 actes de A. de Lorde et P. Chainé d'après le célèbre roman de C. Vautel. La soirée se terminera par un concert. Le document est recto verso et plié en son milieu vertical afin de prendre la forme programme.

Sur le recto, seul le côté droit est imprimé, formant 1^{ère} de couverture. La page est illustrée d'un dessin représentant un homme d'église en tenu, assis dans un fauteuil, fumant la pipe et caressant un chien sur ses genoux. Cette illustration imprimée est rehaussée au crayon de couleurs. Une rosace faite de bouts de tissu fleuri est cousue dans l'angle supérieur droit.

L'intérieur du programme est imprimé pleine page. On y lit la distribution de la pièce. La quatrième est vierge d'impression.

2013.4.5.6 Pièce extraite d'un dossier constitué par Albert Ubaud.

Il s'agit ici d'un dessin au crayon et à l'encre sur papier composant l'affiche du menu des repas du 14 juillet 1933.

Un phylactère à décor de coquilles, porte la date et est surmonté de part et d'autre par un cuisinier à demi allongé sur le phylactère, un drapeau à la main.

Le centre de la composition accueille le menu avec la liste des plats pour le midi et le soir.

Cette composition centrale est entourée de 6 scènes de type bande dessinée.

Les deux scènes de gauche représentent des scènes d'hôpital avec des détenus

pressés d'être au 14 juillet.

Les deux scènes de droite représentent des scènes comiques de cuisine et de service.

La dernière illustration occupe toute la partie basse de la composition. Elle représente une tablée dans une salle d'hôpital reconnaissable par la présence de lits et d'estropiés. La scène est satirique, les mets qui sont servis à table sont des restes humains.

2013.4.6 Notes sur la colonisation pénale

Dossier constitué par Albert Ubaud composé de 8 feuilles de notes manuscrites relatives à la colonisation pénale en Guyane.

Les 7 premières feuilles constituent un seul document référencé par des papillons rouges de 1 à 7. Le folio 7 n'est pas recto-verso.

La dernière feuille porte le papillon rouge 4/11 et traite également de la colonisation. Elle n'est pas recto-verso.

2013.4.7 Ensemble de copies dactylographiées :

2013.4.7.1. Dossier constitué par Albert Ubaud composé de diverses copies et notes.

Le premier document est une double copie dactylographiée d'un extrait du Moniteur Universelle du 21 février 1825, n°52. Il s'agit du rapport fait au Prince Président de la République sur l'ouverture des bagnes coloniaux, suivi d'une dépêche ministérielle, notification du décret du 27 mars 1852, sur le régime applicable aux individus transportés à la Guyane.

Le deuxième document est composé de 16 pages cousues ensemble. Il s'agit de copies dactylographiées d'arrêtés, décisions et dépêches ministérielles datées de 1852 à 1927. Page 5 de la brochure est collée au ruban adhésif une demi feuille dactylographiée, copie d'un arrêté extrait du BO de la Guyane de 1858, condamnation à bastonnade.

Le troisième document est composé de 2 feuilles volantes dactylographiées, copie de dépêches et arrêtés. La numérotation avec le document précédent se poursuit mais ces feuilles n'ont pas été cousues avec.

La quatrième série de documents est constitués de 3 feuilles volantes recto verso et 4 feuilles doubles recto-verso. Il s'agit de notes diverses de la main d'Ubaud.

Le cinquième document est une copie manuscrite de dépêches ministérielles de 1909 relatives aux relations des agents avec la presse pour la première et des soins prodigués aux civils par les médecins militaires pour la seconde.

Le dernier document est une copie manuscrite d'une lettre datée du 22 février 1929 adressée par le Ministre de la Marine et des colonies au Gouverneur de la Guyane lui rappelant que l'Ap "ne doit pas être géré comme un organisme qui aurait pour but uniquement de surveiller des hommes enlevés à la vie libre... plutôt être envisagé comme une entreprise productive..."

2013.4.7.2 Carte manuscrite de la Guyane dessinée par J. Ubaud (sans doute Jacqueline, fille d'Albert) au crayon et à l'encre sur une feuille de papier quadrillé. Une signature en bas à droite.

2013.4.7.3 Document imprimé, peut être un tirage à l'alcool (couleur violette) représentant une carte de la Guyane notée PL117, avec projet de pistes de pénétration. L'échelle 1cent pour 16km est notée au crayon et trois toponymes sont repassés à l'encre.

2013.4.8 Les Iles

Ensemble de notes et documents concernant *l'archipel du Salut*

2013.4.8.1 Dossier constitué par Albert Ubaud.

Ce document est une carte manuscrite de l'île du Diable dessinée par Ubaud à l'encre bleue avec rehauts aux crayons de couleur. La carte est centrée sur l'île du Diable avec ses coordonnées géographiques. Une partie des îles Royale et St-Joseph est représentée en bas à gauche du document. Sont également représentés un voilier à deux mâts, toutes voiles dehors ainsi qu'une rose des vents armoriée portant la date 1760.

La table topographique est écrite en bas à droite du document. Des notes manuscrites au crayon sont lisibles dans la partie haute à droite et font référence à une pagination.

Une date est inscrite au crayon rouge au centre en haut. Carte identique à la carte 2013.4.18.17 sur calque reproduite dans le manuscrit Dreyfus.

2013.4.8.2 Dossier constitué par Albert Ubaud et sa fille Jacqueline Anjot.

Il se compose de plusieurs documents.

La première série est faite de 3 feuilles dactylographiées recto-verso sur la tentative de révolte qui a eu lieu sur l'île Royale le 3 avril 1934.

La deuxième série est composée de 4 feuilles dactylographiées et paginées sur la tentative de révolte à St-Joseph le 25 avril 1934. Il manque la page n°5.

Une page manuscrite recto-verso de la main de Jacqueline Anjot sur une tentative de révolte en 1931 à Saint-Jean-du-Maroni. Les notes de Mme Anjot sont extraites des notes et souvenirs de A. Ubaud.

Le sous-dossier comporte également une photocopie de prises de notes de l'Historia du 8 août 1964 concernant le condamné Marius Jacob, ainsi que deux photocopies des notes Ubaud, ce que j'ai vu au bagne relatives aux révoltes de Royale et St-Joseph.

2013.4.8.3 Dossier constitué par Albert Ubaud.

Il se compose de plusieurs pièces.

Un article de presse sans références "L'île du Diable meurt lentement".

Un article de presse de l'Est républicain du 13 mars 1960 : "Le bagne de Cayenne". Il s'agit d'une page entière plus une coupure de page avec des annotations de la main d'Ubaud et de sa fille.

Une photocopie d'une note de service du 6 mai 1895 concernant un relevé topographique de l'île du Diable, peut être en relation avec la carte 2013.4.8.1 recopiée par Ubaud et datée de 1895.

Une note manuscrite sur l'île du Diable de la main d'Ubaud sur une feuille à carreaux.

Quatre feuilles à carreaux perforées sur lesquelles sont collées des notes manuscrites de la main de Ubaud sur la déportation. Il s'agit de notes historiques sur la création de la déportation, le système au XVIII^e siècle, ainsi que dans les années 30 et 40.

Lettre manuscrite originale du Directeur de l'Administration pénitentiaire au Commandant des îles du Salut à propos de la visite des pénitenciers. Est jointe une petite note d'Ubaud sur la visite d'un sénateur américain en 1935.

Série de 7 fragments de notes manuscrites portant des noms de forçats avec numéros matricule qui auraient eu un rapport avec la tentative de révolte à Royale en 1934.

2 copies doubles recto-verso (à l'exception des 2 dernières pages) manuscrites, copie par Ubaud d'un récit du forçat Boyer sur la tentative de révolte à Royale en

1934. Les propos ont été recueillis en juin 1935.

3 feuilles dactylographiées recto-verso sur la tentative de récolte à Royale le 3 avril 1934.

Coupage de presse Paris soir du 3 juillet 1934 relatif à Lanio, acteur dans la révolte de Royale en 1934.

Coupage de presse La Presse du 1er novembre 1948, article de Roger Flotat, ancien surveillant en Guyane, qui a abattu Lanio lors de la révolte à Royale.

Une feuille recto-verso manuscrite d'Ubaud sur Saint-Joseph.

Cinq feuilles dactylographiées sur la tentative de révolte des forçats de l'île Saint-Joseph le 25 avril 1934 accompagnées de deux petites notes manuscrites.

Une feuille double écrite et corrigée sur 3 des pages et intitulée Les Iles de la mort en Guyane avec deux photocopies de la transcription faite par la fille Ubaud.

Une feuille dactylographiée intitulée Choses du baigne. Sur la route du tour de l'île Royale.—

2013.4.9 Dossier *notes diverses*,

Dossier constitué par Jacqueline Anjot d'après des notes et coupures de presse collectés par son père Albert Ubaud.

Les coupures de presse et notes manuscrites sont collées sur feuilles quadrillées et ont été regroupées par thématiques.

La première thématique est : Historique. Elle est référencée de 1 à 10 par des papillons oranges. Les deux premiers éléments sont collés sur la page intérieure de la chemise générale. Les 8 autres pages composant la thématique historique sont numérotées de 3 à 10.

Une page logement référencée 1 papillon jaune.

Deux pages sanitaire référencées 1 et 2bis papillon violet.

Trois pages finances référencées 1 à 3 papillon bleu.

Trois pages discipline référencées 1 à 3 papillon rouge.

Trois pages Essais de mise en valeur référencées 1 à 3 papillon vert.

Une page culte papillon 1 orange.

Cinq pages Fin du baigne et divers, référencées 1 à 5 rouge.

Certains mots difficilement lisibles sont retranscrits par Jacqueline Anjot.

2013.4.10 Dossier *Armée du Salut:*

Dossier constitué par Jacqueline Anjot d'après des notes et document collectés par son père Albert Ubaud.

il s'agit d'une lettre de Charles Péan, chef de l'expédition, datée du 23 août 1933 et adressée à Monsieur le directeur du 3e bureau, dans laquelle M. Péan demande au directeur qu'il leur soit fourni de la nourriture de l'hôpital pour deux membres de l'armée du salut et lui même. Le courrier est annotée dans sa marge gauche par le chef du 3e bureau, Loger qui a transmis la demande à un officier de l'administration. Le même jour, la lettre est annotée par le médecin chef qui transmet la demande au directeur de l'AP. Une dernière annotation mentionne l'autorisation accordée le 23/08/1933.

Cette lettre a l'en tête de l'Armée du Salut est une pièce importante et signalée par Danielle Donet-Vincent comme étant une preuve rare de la coopération entre AP et Armée du salut.

Cette lettre est accompagnée de deux notes manuscrites de Ubaud collées sur une feuille de papier quadrillé.

N. B. Je n'ai pas le souvenir d'avoir vu une pièce équivalente au CAOM. Il n'existait aucun document de cette sorte dans le fonds qui appartenait à

Charles Péan et sur lequel j'avais travaillé. Document important montrant l'aide de l'Administration pénitentiaire à l'A. du S.

2013.4.11 Dossier Divers. Histoire de la Guyane.

Ensemble de coupures de presse se rapportant à la vie en Guyane et au bagne, papier collant, genre scotch, par la fille d'Ubaud; correspondance privée reçue par Ubaud, se rapportant à la période de disparition du bagne (1945/1946)

2013.4.11.1. Brochure du cercle Saint-Hubert éditée à l'occasion du discours prononcé par M. Clarac, vice-président, au banquet du 13 novembre 1927. Il s'agit d'une brochure de 8 pages soit deux feuillets cousus au milieu. La couverture est en papier légèrement plus fort.

Le cercle Saint-Hubert dont il est question, est un club très sélectif dans l'esprit des clubs anglais. Il permet à ses membres masculins de se réunir pour "jouer aux cartes en buvant du ti-punch avec modération et parler politique". Créé en 1889 par les chasseurs guyanais, le cercle s'ouvre aux professions libérales et aux fonctionnaires. Lors de ce discours le vice-président du club, sans doute un fonctionnaire de l'AP, fait l'éloge du bagne et s'oppose fermement au projet de fermeture. Il dresse un portrait peu élogieux et méprisant de la population pénale allant jusqu'à parler de colonies de vacances sur l'île de Ré.

Quelques annotations en marge semblent être de la main de Ubaud

2013.4.11.2. Lettre ou copie d'une lettre de Pacilly, ingénieur agronome en poste en Guyane au cours de la seconde guerre mondiale. Cette lettre rédigée le 18 février 1939 parle de l'installation d'une bananeraie près de St Jean et des efforts considérables qui en découlent. Pacilly demande donc la mise à disposition de wagonnets et de rails Decauville.

La lettre est copiée sur une feuille pliée en deux. Elle est accompagnée d'une note manuscrite sur Siretta, représentant la Société forestière (ce détenu est cité par Albert Londres dans Au bagne, comme saigneur de Bala)

2013.4.11.3 Dossier composé de 7 documents coupures de presse et notes se rapportant tous à la fin du bagne. Les 7 documents portent un papillon rouge annoté, référence au classement de Mme Anjot.

Le premier document est une note manuscrite de Ubaud sur un article de la Presse du 23.02.1949 relatif à des limousins et la montagne d'or.

Le deuxième document est une coupure de presse sans référence sur les atouts de la Guyane, freinés par la présence du bagne. Il y est demandé la suppression du bagne et présente un soutien à Monnerville (après 1932).

Le troisième est un article découpé dans le n° du 26.06.1928 du Petit Provençal. L'article est intitulé "La situation en Guyane" traite de sa situation économique.

Le quatrième document est une double page du journal La Guyane du 16.02.1929. Les pages intérieures sont manquantes. Divers sujets sont abordés et plusieurs d'entre eux sont encadrés au crayon : élections, manque de main d'oeuvre, liste des passagers... Un tout petit article sans référence intitulé "Ne poussez pas" traitant des nécessité de relèvement de la Guyane est collé au ruban adhésif sur la troisième page.

Le cinquième est un extrait de la Presse coloniale du 30.09.1931 avec à la Une un article : Pour la Guyane. Y sont exposés les arguments en faveur de la suppression du bagne nécessaire à la survie de la colonie. Une partie traite également du statut des libérés.

Le sixième document est une feuille partielle de la Guyane du 7.07.1937. Deux articles sont soulignés, l'un sur les mouvements du port, l'autre intitulé Tour d'horizon

est la suite de la première page (manquante) est traite de la situation économique de la Guyane.

Le dernier document est un extrait de la voix du peuple du 3.04.1934, un article de Pierre Deloncle : Faut il supprimer le bagne? est un plaidoyer pour la suppression du bagne.

2013.4.11.4 Sous-dossier comprenant deux courriers adressés à Ubaud. La signature de l'expéditeur n'est pas déchiffrable.

L'un des courriers est daté du 30 novembre 1946, il se compose de 2 folios recto-verso.

Le second courrier est daté du 7 février 1947 et ne se compose que d'un folio recto-verso.

Les deux courriers traitent de la fermeture du bagne.

2013.4.12 Dossier Concours

Pour la carrière de Ubaud : Cf. Dossier Saint-Laurent du Maroni pour complément d'informations sur la carrière d'Ubaud; cf. chemise rouge "journaux" pour carrière en 1942; cf. chemise "Monteux".

Dossier Concours composé de 9 pièces ou série de pièces relatives au concours et à la carrière d'Albert Ubaud.

1. étude graphologique de l'écriture d'Ubaud réalisée par une étudiante à la Sorbonne, réalisée sur une page de carnet à spirales comme en témoigne la présence des dents sur le bord gauche.
2. deux feuilles doubles dactylographiées : il y a un art de l'éducation, comme il y a un art de la colonisation. Le document présente des corrections faites à la main.
3. deux feuilles dactylographiées recto verso, il s'agit de la copie d'Ubaud pour la 2e composition au concours de sous-chef de bureau. Le sujet est : Le régime de travail dans les Colonies Pénitentiaires (travaux forcés et relégation). Appréciez sommairement les résultats de la Colonisation pénale.
4. deux feuilles dactylographiées, copie d'Ubaud de composition française pour le concours de sous-chef de bureau du 4 janvier 1938. Le sujet est : La mise en valeur de la Guyane française a fait, au cours des trois derniers siècles, l'objet de plans qui n'ont pas abouti. Comment peut on concevoir, en se basant sur des conceptions modernes, cette mise en valeur de notre colonie d'Amérique continentale? Quelques correction à la main.
5. une feuille dactylographiée, toujours pour le même concours. Le sujet est : Comment est mis en oeuvre, dans l'Administration Pénitentiaire, le projet de principe de distinction entre les Ordonnateurs et les Comptables?
6. Courrier de Prével, directeur de l'AP, du 30 novembre 1931, exprimant sa satisfaction et ses remerciements à Ubaud sur son travail, au moment de son départ après 14 mois de service en tant que maire de St-Laurent.
7. décision de nomination de Ubaud au poste de Chef du 2e bureau des services pénitentiaires en remplacement de M. Loger (hospitalisé) le 28 février 1941.
8. Copie d'une lettre de Loger, Chef des service pénitentiaires à l'Administrateur des colonies ayant pour objet les fonctionnaires incapables de remplir effectivement leur fonction. Le courrier faisant référence à une circulaire, Loger indique qu'aucun membre du 2e bureau ne peut y prétendre. Il cite cependant deux personnes dont Ubaud, tout en indiquant que, proches, de la retraite, ces deux personnels tendent à un laisser-aller.

9. tirage récent d'une photographie de Ubaud, le représentant de profil, assis devant un mur.

2013.4.13 Dossier *Saint-Laurent-du-Maroni Iles du Salut*

Dossier de pièces non classées se rapportant d'après le titre à Saint-Laurent et aux îles du salut.

1. Photocopie d'un extrait du Bulletin officiel de la Guyane du 4 mai 1858, dactylographié sur papier quadrillé, condamnant le dénommé Dompietrini à trois jours de bastonnade.
2. Série de 4 folios, composée de 3 photocopies de notes manuscrites sur les îles de la mort et d'une feuille manuscrite de la main de Jacqueline Anjot, recto-verso, constituant la retranscription des notes Ubaud.
3. Feuille dactylographiée recto-verso intitulée Choses du bagne, sur la route du tour de l'île Royale, signée A.B. Marbaud
4. 5 feuilles manuscrites précédemment retenues ensemble par une épingle, intitulées Ce que j'ai vu au bagne et traitant des sujets suivants : anthropométrie, vols et larcins, trafic de chaloupe, gaspillage, réception clandestine d'argent, le planq, la camelote, correspondance secrète et cryptographie. Ces pages sont abondamment corrigées et annotés, la lecture en est rendue difficile.
5. Une note manuscrite sur les noms patronymiques
6. Une feuille dactylographiée signée Marbaud intitulée Choses du bagne, Vendetta en musique.
7. Deux feuilles dactylographiées signées Marbaud, intitulées Choses du bagne, Quasimodo, le crieur public. la seconde feuille n'est dactylographiée que sur le recto.
8. Photocopie couleur de l'illustration de l'article Mes 27 ans de bagne par Francklin Crucioni, on y voit des hommes en tenues rayées dans une cour, attentifs aux représentants de l'autorité représentée par deux hommes en tenue coloniale au centre de la cour.

2013.4.14

4 classeurs: *Ce que j'ai vu au bagne.*

Ensemble de feuilles dactylographiées et corrigées par Ubaud, transcription manuscrite de sa fille en regard. Des manques sont signalés par la fille d'Ubaud dans sa transcription.

Il s'agit des originaux, prises de notes rédigées et dactylographiées par Albert Ubaud signé de son nom d'emprunt A. Brunvic Marbaud.

Toutes les pages du tapuscrit sont annotées, corrigées de la main d'Ubaud.

Le document se présente aujourd'hui en 4 classeurs. Le récit est divisé en chapitre. La fille d'Ubaud a réuni les documents en les divisant en sous-parties qui ne suivent pas nécessairement les chapitres.

Chaque sous-partie nouvellement cotée est suivie de la transcription manuscrite réalisée sur papier quadrillé par Jacqueline Anjot.

2013.4.14.1

Premier classeur

Les pages du tapuscrit sont réunies dans des pochettes plastiques selon un classement effectué par Mme Anjot. Chaque pochette est suivie de la transcription qu'elle a réalisé à la main sur papier quadrillé.

Présence de la page de garde. Les pages 3 et 4 sont manquantes.

Pages 5-6 avant-propos suivi de la transcription par Jacqueline Anjot, 1 feuille recto.

PARTIE I

Pages 9 à 16 comprend les chapitres suivants :

- 1 Escale à Cayenne
- 2 Comment on gouverne une colonie
- 3 Sur le fleuve Maroni
- 5 En allant...

Pages 17 à 30. Semble être la suite du chapitre 5 En allant. Cette partie relate la visite de Saint-Laurent avec des sous-parties titrées : Rencontre inattendue, La Mairie, Monsieur l'aumônier de la transportation, le stade communal, Cimetière des forçats, Réveillon aux morts, Orphelinat pénitentiaire, Le village de St Laurent, le marché couvert, rue Voltaire, police communale, supplique à Monsieur le Maire, le village annamite.

La page 30 est vierge. Ces pages sont suivies par la retranscription sur 8 feuilles quadrillées, en recto verso à l'exception de la 1^{ère} et de la dernière feuille.

PARTIE II

Pages 31 à 40 comprend les chapitres suivants :

- 1 en territoire pénitentiaire
- 2 le corps militaires des surveillants
- 3 surveillants qui surveillent et surveillants qui ne surveillent pas
- 4 scandales.

Suivies par 4 feuilles de retranscription

PARTIE III

Pages 43 à 54, sont référencées par Jacqueline Anjot sous la cote IA. Cette sous partie comprend les chapitres suivants :

- 1 Le camp de la transportation (la fouille, les cuisines, pitance de forçat, dans les cases)
- 2 Maquillages
- 3 Hommes squelettes
- 4 Epidermes illustrés
- 5 Discipline pénitentiaire
- 6 Commission disciplinaire
- 7 Charvein le camp des Incorrigibles

Suivent 5 feuilles de transcription. Les pages 55 et 56 du manuscrit sont manquantes. LE texte a cependant été complété dans la transcription par Anjot grâce à des notes retrouvées dans le dossier Roussencq.

Pages 57 à 72, cotées IIB.

Cette sous-partie commence par des notes sur Roussencq et continue avec les chapitres suivants :

- 8 Exécutions sommaires
- 9 Brutalités et sévices (chasse à l'homme, actes de rébellion, prisonniers et réclusionnaires)
- 10 Condamnés à mort
- 11 La Guillotine
- 12 Travaux forcés et forçats salariés

Suivies de 5 feuilles de retranscription recto-verso.

Pages 73 à 85, cotées III C. Une feuille paginée 83bis et 84bis est insérée entre les pages 84 et 85. Elle est dactylographiée en rouge et traite de la correspondance secrète. Les chapitres abordés dans cette partie sont les suivants :

- 13 Vols et larcins (gaspillage, le remède, petits profils et pertes)
- 14 Réception clandestine d'argent (saisie d'argent)

15 Camelote (correspondance secrète, trafic de chaloupes, confidences)

16 Hôpital André Bouron

Suivies de 6 feuilles de transcription recto-verso

Pages 89 à 108 cotées IV D. Un feuillet est inséré entre la page 96 et la 97. Il concerne l'îlet Saint Louis dans le chapitre 18 sur les îles du Salut. Il est dactylographié sur du papier fin, uniquement sur le recto. La page 97 a été modifiée un morceau de papier dactylographié y est collé sur le bord gauche et constitue un insert dans le texte d'origine.

Cette sous-partie commence sur la suite du chapitre de l'hôpital (MM les forçats infirmiers de ville, de salle, forçats bactériologues, un chirurgien)

17 Service anthropométrique

18 Les îles du Salut (Royale, île du Diable, Saint-Joseph, autre son de cloche.)

19 les délateurs

20 Le tribunal maritime spécial

21 les sans travail

Suivies de 8 feuilles de transcription

Pages 231 à 236 cotées IV Dbis. Ces pages sont insérées à la suite du IVD car elles traitent des tentatives de révolte à Royale et à St Joseph. Elles sont dactylographiées sur du papier très fin, en rouge et uniquement sur le recto. Elles sont suivies de 2 feuilles de retranscription

Pages 109 à 112 cotées V E

Elles font suite au chapitres 21 sur les sans travail (un moyen, un comité de patronage, le foyer de l'armée du Salut) et sont suivies par 2 feuilles de transcription
PARTIE IV

Pages 113 à 145 suivies par les pages 222 et 223. Cette sous partie présente des erreurs de pagination. Ainsi les pages 129 et suivantes sont mal numérotées malgré la poursuite normale du récit. Les bonnes paginations sont celles inscrites au crayon. De même les deux dernières pages de cette sous-partie numérotées 223 et 223 sont renumérotées 113 bis et 113 ter, elles ne sont dactylographiées que sur le recto, en rouge et sur du papier fin.

Cette 5e partie commence par le titre : Colonisation pénale, mais ne présente aucune numérotation de chapitre. Les thèmes qui sont soulignés dans cette partie sont les suivants :

Concessions urbaines et agricoles et reclassement social par la constitution de la famille

Fermes écoles et orphelinats pénitentiaires

Attributions des concessions

Que font donc les forçats à la Guyane ?

Quand l'administration se mêle de culture et d'élevage.

Suivies par 7 feuilles de transcription.

PARTIE V

Pages 131 à 141 comprend les chapitres suivants :

I L'îlot Saint- Louis

II Le camp de Saint-Maurice

IV Condamnés primaires et sélection pénale

V Erreurs judiciaires

Suivies de 4 feuilles de transcription

- 2013.4.14.2

Classeur 2

Classeur 2 consacré aux évasions célèbres.

Les pages du tapuscrit sont réunies dans des pochettes plastiques selon un classement effectué par Mme Anjot signifié par des onglets. Chaque pochette est suivie de la transcription qu'elle a réalisée à la main sur papier quadrillé.

La pagination ne suit pas celle du classeur I. Chaque onglet a sa propre pagination.

ONGLET I : Au bain, les évasions célèbres, Evasion du forçat Albertini. Paginée de 1 à 15, le verso de la page 15 est vierge. Récit du forçat anthropophage que Ubaud a rencontré et reçu chez lui

Suivies de 7 feuilles recto-verso de transcription.

ONGLET II : Tentative d'évasion de l'île Royale des forçats Dieudonné, Guas, Nicolas et Pelissier. 7 feuilles écrites et paginées uniquement sur le recto sont suivies par une double page paginée 6 à 9 et écrite en recto verso. Cette double page est en partie rayée et porte un morceau de papier collé en plein sur la page n°6, papier sur lequel est écrit : Déclarations faites par Dieudonné Pelissier et Guas lors de l'enquête préliminaire (à conserver) voir page 7.

Suivies de 4 feuilles recto-verso de transcription.

ONGLET III : La récurrence d'évasion de Dieudonné avec les forçats carcel et Bordeau le 3 octobre 1921. 7 feuilles dactylographiées et paginées uniquement sur le recto.

Suivies de 3 feuilles de transcription recto-verso.

ONGLET IV : Evasion du 49.443 Bougrat. 4 feuilles dactylographiées sur le recto, non paginées.

Suivies de 2 feuilles de transcription recto-verso.

ONGLET V : Evasion des forçats Lafontan et De Simone. 9 feuilles dactylographiées recto, paginées.

Suivies de 4 feuilles de transcription recto-verso.

ONGLET VI : Tentative d'évasion de l'île Royale des forçats Davin, Vaillant, Corneroux Giglia.

7 pages dactylographiées et paginées sur le recto suivies de 3 pages de transcription recto verso

ONGLET VII : Affaire SEZNEC. Une feuille dactylographiée recto-verso suivie d'une feuille de transcription recto-verso.

DERNIERE POCLETTE : trois pages paginées 207/208/209 évasions continentales, dactylographiées sur les rectos. Le texte commence en plein milieu d'un mot, une annotation manuscrite indique qu'il manque les pages 204, 205 et 206. Une feuille de transcription recto-verso.

La partie du tapuscrit contenu dans ce classeur étant lisible, la retranscription n'a pas été scannée.

2013.4.14.3**Classeur 3**

Classeur consacré aux anecdotes.

Les pages du tapuscrit sont réunies dans des pochettes plastiques selon un classement effectué par Mme Anjot signifié par des onglets. Chaque pochette est suivie de la transcription qu'elle a réalisée à la main sur papier quadrillé.

La pagination ne suit pas celle des classeurs précédents. La pagination de ce classeur semble se suivre mais le classement Anjot l'a bouleversé.

ONGLET I

Le classeur commence par une page de garde paginée 210 titrée anecdotes. Suivent trois feuilles dactylographiées en rouge uniquement sur le recto de feuilles très fines,

intitulées Ténébreuse histoire...et paginées 251 à 253. Il s'agit d'un récit d'un vieux surveillant ayant passé à tabac et incarcéré un homme pénétrant plusieurs nuits de suite dans un logement. Il s'agissait en fait du commandant du pénitencier M. Masse. Le tapuscrit est suivi d'une feuille de transcription recto-verso.

ONGLET II

Ignorance officielle paginée 237, dactylographiée uniquement sur le recto. Ubaud retranscrit une dépêche du Ministre des Colonies au gouverneur de la Guyane et relève la méconnaissance de la géographie guyanaise par l'Administration centrale. Cette feuille est suivie d'une feuille de transcription recto.

ONGLET III

Le Buffle frisé. Pages 229 et 230 dactylographiées recto. Histoire d'un buffle dévastant clôture et cultures au camp de Saint-Louis. Suivi d'une page de transcription recto-verso.

ONGLET IV

Les gaités de la roulante. Pages 225 et 225 dactylographiées recto. Relation d'anecdotes dans lesquelles les surveillants détournent les vivres de la cuisine. Suivi d'une page de transcription recto.

ONGLET V

Quiproquo ou le cocu. Pages 219 à 221 dactylographiées recto. Récit d'une demande d'intervention faite au Maire par un fonctionnaire des services pénitentiaires.

Une page de transcription recto-verso.

ONGLET VI

L'estagnon magique. Pages 215 à 218 dactylographiées recto. Récit de la distribution des quarts de vin à l'hôpital et de leur disparition. Une page de transcription recto verso

ONGLET VII

Piayes et sortilèges. Pages 211 et 212 dactylographiées recto. Énumération de croyances populaires. Une page de transcription recto-verso.

ONGLET VIII

Complicité ecclésiastique. Page 226 dactylographiée rouge recto. Récit liée à la camelote, vente de crucifix en bronze volé à l'administration. Une page de retranscription recto.

ONGLET IX

Clownerie sur la piste. Pages 247 à 250 dactylographiées en rouge, recto. Semblant d'inauguration de la route coloniale n°1 en 1933. Deux feuilles de transcription dont une recto verso et l'autre recto uniquement.

ONGLET X

Maître Faucol. Pages 254 à 256 dactylographiées recto en rouge. Récit d'une plaidoirie « hilarante » prononcée par maître Faucol, qui réussit à épargner la vie de son client après avoir fait rire l'audience. Une page de transcription recto-verso.

ONGLET XI

Bonsoir Madame la Lune. Page 257 et 258 dactylographiées recto en rouge. Récit d'une anecdote à l'île Royale, flirt au clair de lune entre le commandant du pénitencier et une dame, surpris par des surveillants.

Une page de transcription recto verso.

ONGLET XII

Prises d'armes pénitentiaires. Pages 238 à 243 dactylographiées rouge recto uniquement. Récit d'une revue de troupes grotesque effectué par un colonel, commandant supérieur du pénitencier. Deux feuilles recto verso de transcription.

ONGLET XIII

Télégraphe et tsf. Pages 244 à 246 dactylographiées rouge recto. Critique des disfonctionnement et archaïsme de communication entre les îles et le continent. Une page recto verso de transcription.

ONGLET XIV

Nocturne. Pages 262 à 270 dactylographiées sur du papier plus épais et recto verso à l'exception du verso de la page 270 qui est vierge. En fait il s'agit d'une série d'anecdotes sur les thèmes suivants : Nocturne, exécution capitale, cascade de directeur, histoire de bourreau.

Suivies de 3 feuilles de transcription dont une en recto verso. La dernière partie titrée histoire de bourreau n'est pas retranscrite.

ONGLET XV

Point final. Pages 278 à 282 dactylographiées sur du papier plus épais et recto verso à l'exception du verso de la page 282 qui est vierge. La conclusion de Ubaud est suivi d'un chapitre intitulé Vers la suppression du bagne à la Guyane dans lequel il expose les différences avec la réussite de la Nouvelle Calédonie et prône pour une révision des modes de relèvement moral.

Suivies par 2 feuilles de transcription, la première est recto verso.

Les feuilles du tapuscrit étant lisibles, les feuilles de retranscription n'ont pas été scannées.

2013.4.14.4

Classeur 4

POCHETTE 1

Le classeur commence par un recto-verso dactylographié constituant la table des matières.

Cette première feuille est suivie de 7 pochettes contenant les photocopies de la totalité de la transcription de la fille d'Albert Ubaud. Suivent alors plusieurs pochettes contenant manuscrits et tapuscrits parfois déjà référencés dans les classeurs précédents, parfois inédits.

POCHETTE 2

Contient deux feuilles manuscrites. La première est recto-verso, la seconde uniquement recto. La première traite des chapitres immersion de cadavre et police administrative, la seconde de Cascade de directeurs.

POCHETTE 3

Contient deux feuilles dactylographiées paginées de 1 à 3. Le dernier verso est vierge.

Choses du bagne, les forçats inventeurs, TUTRUT Raoul, PRUNIER et VOKURKA Edouard. Quatre inventions sont présentées : une cisaille, un moteur compresseur, une mitrailleuse électrique et un moteur à capsulisme.

POCHETTE 4

Une feuille dactylographiée recto verso sur les forçats innocents.

POCHETTE 5

Exécutions capitales.

Le premier chapitre est paginé de 1 à 7, le dernier verso est vierge. Ce chapitre s'intitule La confession du condamné à mort Faroux Kleber matricule 48250. La confession est suivie du récit de son exécution, faite par Ubaud. En page 5, un morceau de papier est collé à la marge gauche. Il y est question de perquisition chez les commerçants soupçonnés d'être francs-maçons.

Le second chapitre paginé 1 à 4 traite de l'exécution de Lascaux Antoine.

POCHETTE 6

Exécutions sommaires et réclusionnaires.

Feuilles dactylographiées de 1 à 6, comprend également les chapitres brutalités et sévices, chasse à l'homme, forçat à Lescure, le tribunal comique et dans le quartier du silence.

POCHETTE 7

Escale à Cayenne, dactylographié en bleu sur le recto, paginé de 10 à 19. Suivi de sur le fleuve Maroni, St Laurent du Maroni, En allant, rencontre, chez l'aumônier, le stade. Ce dernier chapitre page 18 est écrit à la main la mention : en guise de conclusion.

POCHETTE 8

De nouveau, escale à cayenne paginée de 2 à 4, dactylographiées sur le recto et annotées : incomplet, le complet est classé.

POCHETTE 9

7 feuilles dactylographiées sur le recto et non paginées comprenant les chapitres : Sur le fleuve Maroni, St Laurent du Maroni, En allant, Rencontre, Chez l'aumônier, Le Stade, suivies de leurs photocopies.

POCHETTE 10

9 feuilles non paginées, dactylographiées sur le recto sauf la dernière feuille qui est recto-verso. Les chapitres sont les suivants : cimetière de forçats, réveillon aux morts, le village, police communale, le village annamite, en territoire pénitentiaire, le corps des surveillants militaires, surveillants qui surveillent et surveillants qui ne surveillent pas, le camp de la transportation, la fouille, épidermes illustrés.

POCHETTE 11

Une feuille recto verso dactylographiée : Pamphlet de Lagrange Ce pamphlet est dactylographié de nouveau sur une feuille pliée en 2. Suivent 8 feuilles dactylographiées sur le recto et reprenant les chapitres suivants : Cimetière de forçats, réveillon aux morts, le village, police communale, le village annamite, en territoire pénitentiaire, le corps des surveillants militaires, surveillants qui surveillent et surveillants qui ne surveillent pas, le camp de la transportation, la fouille.

2013.4.15

Dossier *Personnel des services pénitentiaires coloniaux* .

2013.4.15.1 Ce sous dossier comprend une simple feuille dactylographiée intitulée choses du bagne, fonctionnaires délateurs. Ubaud y évoque l'existence de délateurs dans l'administration. Cette feuille fait office d'introduction aux sous dossiers suivants.

2013.4.15.2

Ce sous dossier est lui même divisé en deux parties par des petites notes manuscrites d'Ubaud.

La première partie est relative à un différend entre Valent, Directeur de l'Administration et Nême, ingénieur agronome en novembre 1935. Cette partie comprend : une copie dactylographiée d'une lettre de Valent adressée au Gouverneur de la Guyane cotée 1/10, le même courrier re-dactylographié sur un papier plus grand et coté 2/10.

La seconde partie est relative à un différend opposant le docteur Rousseau au commandant Crucioni, commandant du pénitencier en janvier 1922. Cette partie se compose d'une lettre du Directeur de l'AP au Gouverneur cotée 3/10, de 3 feuilles dactylographiées recto verso par Ubaud intitulées choses du bagne, le différend Crucioni Rousseau, cotées 4/5 et 6/10, certains mots sont corrigés en rouge (Ubaud se montre particulièrement violent à l'égard de Rousseau qui a dépeint un tableau peu flatteur de l'Ap dans son livre Un médecin au bagne). Enfin 4 feuilles manuscrites cotées 7/8/9/10 /10. La 7 est recto verso, les autres sont juste recto. Il

s'agit ici de copies manuscrites des courriers échangés dans l'affaire Rousseau Crucioni.—

2013.4.15.3

Ce sous dossier est composé de 17 pièces.

Les pièces 1 et 2 sont des notes biographiques de Ubaud sur des morceaux de papier quadrillé, collés sur des feuilles d'écolier par Mme Anjot. 5 notes sont collées. La pièce 3 est constituée de deux lettres manuscrites collées par Mme Anjot sur une feuille en papier quadrillé. Il s'agit d'une demande cantine d'un forçat hospitalisé et la réponse de l'infirmier major qui avait omis de déposer la somme au bureau des entrées.

Les pièces 4 et 5 sont des copies dactylographiées recto d'une circulaire du 14/03/1935 signée Valent, directeur de l'AP concernant les sanctions applicables au personnel pénitentiaire manquant au devoir de conduite. Un petit bout de papier écrit de la main d'Ubaud : A.S des cas d'ivrognerie 1935, Bernard Samuel... est collé dans la marge gauche en haut.

Pièce 6, copie dactylographiée recto verso d'une lettre de Toubland, chef de bureau de 1^e classe, adressée à Vincent Cuaz également chef de bureau, au sujet de propos calomnieux, 26 juin 1934.

Pièce 7 recto dactylographié, travail d'Ubaud, choses du bagne, fonctionnaires délateurs.

Pièce 8 copie d'une lettre d'un fonctionnaire adressée sans doute à Prével au sujet de calomnie dont il est le sujet. Ubaud termine la copie en disant que l'enquête qui a été menée a peut être été mise au placard par Prével.

Pièces 9 à 12, 4 feuilles dactylographiées recto par Ubaud intitulées Notes sur les îles du salut : boulangerie, boucherie, jardins potagers, gestions, porcs de l'administration, pétrole, hôpitaux.

13 une grande feuille double dactylographiée sur les rectos, copie d'un courrier de dénonciation de Carlier, commis aux entrées, adressé au Commandant supérieur du pénitencier au sujet des malversations auxquelles Barataud se livrerait à l'hôpital.

14 et 15 Copies dactylographiées de 2 courriers de Carlier adressés au commandant au sujet des calomnies dont il est victime.

16 copie double dactylographiée sur les rectos, courrier de Carlier adressé au directeur de l'Ap, courrier de dénonciation d'incompétence du comptable gestionnaire Arlin.

17 une feuille dactylographiée recto, copie d'une circulaire de 1935 sur l'ivresse des membres de l'AP, rédigée par Le Ministre des Colonies, à l'adresse du Gouverneur.

2013.4.15.4 — Sous dossier Valent Directeur du bagne papillon 2 vert

Ce sous dossier est composé de 3 pièces.

Une coupure de presse sans références, le titre de l'article est Les évasions du bagne, il traite des mesures annoncées par Valent pour les réprimer.

Le deuxième document est un collage de Mme Anjot sur papier quadrillé composé de 2 coupures de presse, d'un bon de prêt de vaisselle consenti à Valent, d'une note manuscrite d'Ubaud sur le forçat Fursy employé au bureau des entrées, mentionné sur le bon de prêt et enfin une note manuscrite de la main d'Anjot concernant l'oubli de restitution de vaisselle par Valent au moment de son départ.

Le dernier document est la Une du journal la Guyane du 25 septembre 1937 sur laquelle un article titré Enfin!!! se félicite du départ de Valent.

2013.4.15.5 — Sous dossier Vincent-Cuaz, Chenni. Papillon 23 jaune

Ce sous dossier est consacré en partie à l'affaire Vincent-Cuaz, Chenni. Chenni Abdel-malek est trouvé mort chez Vincent-Cuaz, chef du 3^e bureau de l'AP en octobre 1937.

4 feuilles dactylographiées recto-verso, travail d'Ubaud, relation des faits. Cotées de 1 à 4/23. Le dernier folio est vierge au verso.

Les pièces suivantes, cotées de 5/23 à 23/23 sont des copies manuscrites ou dactylographiques de courriers, télégrammes, enquêtes concernant l'affaire Chenni. Un morceau de papier référencé 6bis comprenant au recto une légende et au verso un plan de la scène de crime est collé sur le document n°6/23 dans la marge gauche.

La pièce 5/5 est une copie d'un courrier du directeur de l'AP du 4 août 1932 adressé à Vincent Cuaz au sujet de ses états d'ébriété.

4 feuilles dactylographiées cotées 1/5 à 4/5 (la 5 est manquante), travail d'Ubaud recto, verso sur le différend Valent Nême.

4 feuilles dactylographiées cotées 1/4 à 4/4, travail d'Ubaud sur l'affaire Chenni.

2013.4.15.6

Ce sous dossier est essentiellement composé de pièces manuscrites éparses reclassées par la fille d'Ubaud.

Sur l'enveloppe servant de chemise sont collés deux notes de la main d'Ubaud, l'une concernant les effectifs pénal et pénitentiaire en 1922, l'autre est une liste de noms avec renvoi écrite recto verso.

Une feuille double écrite uniquement sur le premier recto verso est une liste des chemises placées dans le coffre de la chefferie. Il s'agit d'un document officiel tamponné par le secrétariat des services pénitentiaires coloniaux. Certains titres de dossier sont annotés.

Suivent 57 notes d'Ubaud sur des fragments de papier, collés sur des feuilles de papier quadrillé par sa fille. Il s'agit des pages 1 à 16. Ce sont des notes et listes sur des surveillants, des journalistes et membres de l'Administration pénitentiaire.

Suivent 4 photocopies de dessins réalisés par Ubaud mais pour lesquels les originaux n'ont pas été déposés. Les deux premiers dessins sont annotés par la fille. Les dessins représentent : Mme Bonncaze, le Docteur Fitoussy, le surveillant militaire Sart et m. Helleux consul de France au Suriname. Les dessins originaux ont été exécutés en 1937.

2013.4.16

3 cahiers: *Notes et souvenirs.*

Trois cahiers manuscrits titrés Notes et Souvenirs sont conservés dans une pochette avec note manuscrite de la fille Ubaud et une copie de l'arbre généalogique de la famille de 1630 à 1991. Les cahiers sont extrêmement raturés, annotés, de nombreux ajouts ont été collés ou simplement insérés au fil des pages. Ce récit a fait l'objet d'une transcription par Jacqueline Anjot sur 5 cahiers qui font l'objet d'un inventaire propre.

2013.4.16.1 Ce premier cahier est paginé de 1 à 179. Les erreurs de pagination, les ajouts de papier sont consignés dans le constat d'état.

2013.4.16.2. Le deuxième cahier est paginé 180 à 313

2013.4.16.3 Le troisième cahier est paginé de 314 à 368. S'en suivent de nombreuses pages vierges puis à la fin du cahier 7 feuilles de notes diverses dressées sous forme de liste de noms ou d'événements passés en Nouvelle Calédonie, à Angers, en Guyane, au Maroc...

2013.4.17

5 cahiers: *Notes et souvenirs*

Cinq cahiers manuscrits titrés Notes et Souvenirs sont les transcriptions par Jacqueline Anjot des trois cahiers rédigés par Ubaud. Ils constituent une mise au propre des souvenirs d'Albert Ubaud, plus facilement consultables et lisibles que le manuscrit d'origine maintes fois corrigé et annoté.

Les cahiers sont des cahiers de marque Clairefontaine, brochés, à petits carreaux avec dos en toile enduite.

De manière générale, Mme Anjot a pris le parti de n'écrire que sur les rectos et de laisser les versos vierges. Quelques exceptions sont cependant relevées dans le constat d'état. La pagination ne suit d'ailleurs que ces rectos et repart systématiquement à 0 à chacun des 5 carnets.

2013.4.17.1 Le premier cahier est de couleur orange, il porte une étiquette rajoutée par Jacqueline Anjot sur laquelle est écrit : Albert Ubaud – 1888-1964 né à Oran (Algérie) décédé à Belleville – (Meuse) NOTES ET SOUVENIRS n°1→1910 GENEALOGIE FAMILLE UBAUD.

Ce cahier est paginé de 1 à 124.

2013.4.17.2 Le deuxième cahier est de couleur rouge, il porte une étiquette rajoutée par Jacqueline Anjot sur laquelle est écrit : Albert Ubaud – 1888-1964 né à Oran (Algérie) décédé à Belleville – (Meuse) NOTES ET SOUVENIRS n°2 1910-1916.

Ce cahier est paginé de 1 à 93.

2013.4.17.3 Le troisième cahier est de couleur rouge, il porte une étiquette rajoutée par Jacqueline Anjot sur laquelle est écrit : Albert Ubaud 1888-1964 né à Oran (Algérie) décédé à Belleville – (Meuse) NOTES ET SOUVENIRS n°3 1916-1932.

Le cahier a été rédigé à l'envers.

Ce cahier est paginé de 1 à 94.

2013.4.17.4 Le quatrième cahier est de couleur rouge, il porte une étiquette rajoutée par Jacqueline Anjot sur laquelle est écrit : Albert Ubaud- 1888-1964 né à Oran (Algérie) décédé à Belleville – (Meuse) NOTES ET SOUVENIRS n°4 – 1932-1943

Le cahier a été rédigé à l'envers.

Ce cahier est paginé de 1 à 94.

2013.4.17.5 Le cinquième et dernier cahier est de couleur rouge, il porte une étiquette rajoutée par Jacqueline Anjot sur laquelle est écrit : Albert Ubaud 1888-1964 né à Oran (Algérie) décédé à Belleville – (Meuse) NOTES ET SOUVENIRS n°5 – 1943-1964

Ce cahier est paginé de 1 à 34. Les mémoires d'Albert Ubaud s'arrêtent page 30.

Les quatre pages suivantes sont intitulées Ephémérides et s'arrête brusquement.

Une note de Jacqueline Anjot achève le manuscrit : Mon père est tombé malade le 20 août et est décédé le 10 septembre. Ces notes et souvenirs ont été finies de

transcrire le 3 octobre 2001. J'espère qu'elles seront conservées par qui les recueillera. Un double photocopié a été remis à André et Jeanne Ubaud, les enfants de Ferdinand – demeurant à Oullins, 36 rue Ferrer. Je souhaite que leurs enfants et petits-enfants les conservent. Elles font partie des archives de la famille.

2013.4.18 Registre *Dreyfus*

Registre Dreyfus.

Manuscrit intitulé Page d'Histoire, Dreyfus à l'île du Diable 14 avril 1895 – 8 juin 1899 (illustré de vingt-sept photographies et d'une carte de l'île)

Ce manuscrit a été rédigé par Albert Ubaud. Il indique dans l'introduction qu'il a commencé ce récit en mai 1951. La même date est notée à la fin du récit page 134.

Le manuscrit se présente sous la forme d'un cahier en demi-reliure à coins en cuir et plat en papier imitant le cuir mordoré, sur lequel est collée une feuille cartonnée sur laquelle est recollé un dessin à l'encre et lavis représentant une île. Les contres plats

sont en papier marbré, le dos est rond et vierge et le cahier présente un signet en ruban jaune.

Le cahier est paginé de 1 à 138, écrit en recto-verso.

Le cahier commence sur 5 gardes blanches, puis une page de garde. L'introduction occupe les pages 5 à 7. Le récit commence page 9, il se termine page 134. Suivent alors deux pages listing des illustrations ainsi que deux pages d'appendice qui sont des listes de noms de membres de l'AP ou du gouvernement en place pendant la déportation de Dreyfus. Le récit est donc ponctué d'illustrations qui sont réparties comme suit :

2013.1.18.1 Tirage photographique argentique représentant l'île du Diable vue depuis Royale. Le tirage est collé par les angles à la page de garde page 3 du manuscrit Dreyfus à l'île du Diable. Cette vue a servi de modèle au dessin à l'encre et au lavis qui illustre la première de couverture. Le cliché central présente des angles arrondis et des marges vierges.

Le cliché étant collé il n'a pas pu être marqué.

2013.4.18.2 Tirage photographique argentique le bateau le ville de Saint-Nazaire en mer. Une côté est visible en arrière plan à gauche du cliché. Le tirage est de petite taille dans les tons bruns. Il était collé page 9 du manuscrit Dreyfus mais est aujourd'hui décollé. C'est à bord du Ville de Saint-Nazaire qu'Alfred Dreyfus débarqua aux îles du Salut le 12 mars 1895. Le cliché a été laissé dans le manuscrit bien qu'il soit décollé.

2013.4.18.3 Tirage photographique argentique représentant le télégraphe à disque de l'île Royale vu depuis le bas de la colline. Le cliché assez noir est entouré de marges noires. Collé par ses angles supérieurs à la page 10, le cliché n'a pas pu être marqué.

2013.4.18.4 Tirage photographique argentique représentant l'île Saint-Joseph vue depuis l'île du Diable. Le cliché est collé page 11 du manuscrit Dreyfus et maintenu par l'angle supérieur gauche. Le cliché recouvre en partie le texte en dessous. Il s'agit d'un tirage de forme ovale sur une feuille de papier rectangulaire.

Le cliché étant collé il n'a pas pu être marqué

2013.4.18.5 Tirage photographique argentique représentant la côté de l'île Royale vue depuis une colline. On aperçoit au second plan une jetée signalée par une croix. En arrière plan on distingue une autre des îles du Salut.

Près de la jetée, sur la rive sont visibles de grands bâtiments coloniaux.

Le cliché aux angles arrondis et marges blanches est collé par le bord supérieur à la page 12.

Collé il n'a pas pu être marqué.

2013.4.18.6 Tirage photographique argentique représentant une rue de l'île Royale. A droite du cliché, un escalier signalé par une croix permet de d'accéder à la montée nord. Une maison coloniale domine la dite montée. En bas, sur la route près de l'escalier, deux hommes accompagnés d'un chien sont en pleine discussion. Le cliché est collé par le bord supérieur gauche à la page 13 du manuscrit Dreyfus, il recouvre une partie du texte d'en dessous. Une légende écrite dans le manuscrit se lit de part et d'autre du cliché : 13 Ile Royale Logement et bureaux du commandant supérieur des Iles du Salut, en bas et à droite, l'escalier emprunté par l'escorte pour se rendre à la montée Nord.

Le cliché aux bords arrondis est collé par le bord supérieur mais ne tient plus que par l'angle supérieur gauche. Collé, il n'a pas pu être marqué.

2013.4.18.7 Tirage photographique argentique représentant la place de l'île Royale. En arrière plan à droite comme l'indique la légende, le bâtiment marqué d'une croix

est les cases communes de forçats du camp libre. La place est traversée par une grande allée ponctuée d'arbres. Le paysage est déshumanisé.

Le cliché aux bords arrondis et marges blanches était collé page 14 mais est aujourd'hui volant

2013.4.18.8 Tirage photographique argentique représentant la montée nord de l'île royale qui comme l'indique la légende écrite de part et d'autre de l'emplacement du cliché page 15, permet d'accéder au télégraphe optique installé en haut. Le cliché aux bords arrondis et marges blanches était collé page 15 mais est aujourd'hui volant.

2013.4.18.9 Tirage photographique argentique représentant le point terminal de la montée Nord. La légende écrite page 17 de part et d'autre de l'emplacement pour le cliché nous apprend que le bâtiment signalé par une croix est celui où fut aménagée une chambre de surveillant pour y placer Dreyfus. La légende nous signale également le buffle de trait au premier plan.

Le cliché aux angles arrondis et aux marges blanches était collé page 17, recouvrant ainsi partiellement le texte, il est aujourd'hui volant.

2013.4.18.10 Tirage photographique argentique représentant la page de garde du carnet de rapport journalier ouvert pour la surveillance de Dreyfus. Le carnet a été ouvert par Monsieur Bouchet le 13 mars 1895.

Le cliché a été pris sur une surface sombre que l'on distingue au pourtour du document. La page de garde est décolorée et la lecture même du cliché semble compliquée.

Le tirage présente au verso deux résidus de colle avec papier dans les angle supérieurs ainsi que l'annotation : page 19 10.

Collé logiquement page 19, le tirage est aujourd'hui volant.

2013.4.18.11 Note fantôme sur bout de papier écrite au crayon par Ubaud indiquant : page 23 (11 Imprim de correspondance de détenu à photographe. A rechercher dans les archives « bagné ». Cette note volante fait référence au cliché qui aurait du se trouver page 23 du manuscrit Dreyfus, pour lequel l'emplacement est conservé et annoté de la façon suivante : Imprim de correspondance de détenu.

2013.4.18.12 Tirage photographique argentique représentant le dossier pénal de Dreyfus présenté devant un rayonnage de dossier individuels de relégués condamnés à la relégation. Ce cliché qui trouvait place page 26 n'est aujourd'hui plus collé.

2013.4.18.13 Tirage photographique argentique représentant une baleinière en mer manœuvrée à la rame par 6 détenus et un surveillant à la barre.

Le cliché de forme ovale sur un tirage rectangulaire était collé sur une feuille de papier portant la légende, elle-même collée en marge de la page 35 près de la reliure. Le tirage n'est aujourd'hui plus collée mais la feuille de support tient encore à sa place

2013.4.18.14 Tirage photographique argentique représentant une baleinière accostant à la jetée en pierre de l'île du Diable. Sur la jetée, un détenu tient le bout d'amarrage et plusieurs personnes (surveillants?) en uniforme colonial regardent soit la scène soit l'objectif. La légende nous indique que l'île visible en arrière plan est l'île Royale.

Le cliché rectangulaire présente de fines marges blanches au pourtour.

Le cliché est collé sur un bout de papier par ses angles supérieurs. Le papier lui n'est pas collé mais les notes au verso du cliché confirment l'emplacement prévu page 34.

2013.4.18.15 Tirage photographique argentique représentant une rangée de cases en pierre bordée par une allée rythmée de papier. Le cliché est collé page 37 du manuscrit Dreyfus, il déborde sur le texte du dessous. Sa légende écrite de part et

d'autre du cliché nous apprend qu'il s'agit des cases des nouveaux déportés sur le chemin littoral sud-est de l'île du Diable.

Le cliché rectangulaire présente de fines marges blanches au pourtour. Collé, il n'a pas pu être marqué

2013.4.18.16 Tirage photographique argentique représentant une falaise de roches de l'île du diable vue d'en bas. Au sommet de la falaise près des palmiers se tient un membre de l'administration en tenue coloniale.

Le cliché est collé par l'angle droit supérieur à un bout de papier collé en marge du texte près de la reliure page 39. La légende est écrite sur ce bout de papier.

Le cliché présente des marges tournantes. Collé, le document n'a pas pu être marqué.

2013.4.18.17 Plan à l'encre sur papier calque représentant l'île du Diable et une partie des îles St Joseph et Royale placé entre les pages 46 et 47 du manuscrit Dreyfus.

Le titre ainsi que les coordonnées de l'île sont inscrits en haut à droite du document. L'île du Diable est représentée dans la partie supérieure. A gauche est figurée une partie de l'île Royale avec le téléphérique rejoignant les deux îles.

Au centre en bas est dessinée l'île St-Joseph.

Dans la partie droite de l'île sont représentés un voilier ainsi qu'une rose des vents portant en son centre, une fleur de lys surmontant un blason stylisé et entouré de la date 1760. Sous cette rose des vents se trouve la légende. Sur le plan de l'île de Diable figurent donc les quais, les différentes cases de Dreyfus, la porcherie, le téléphérique, les bacs d'eau, le banc de Dreyfus, l'asile, les ateliers...

Le plan dessiné à la main est entouré d'un double filet.

2013.4.18.18 Tirage photographique argentique sépia représentant un requin sur le sol, la gueule ouverte et maintenue par un bâton. Aux second et arrière plans, des surveillants en uniforme colonial conversent. On aperçoit également une rue montante bordée par des bâtiments. La légende écrite sur le manuscrit de part et d'autre du document indique : Ile du Salut, Le squale gardien auxiliaire de l'archipel, au second plan des surveillants militaires revolver au côté.

Ce cliché est collé par l'angle supérieur gauche à la page 53 et n'a pu être marqué. Il est bordé par une marge sépia.

2013.4.18.19 Fac-similé sur papier calque et à l'encre reproduisant l'écriture et la signature de l'Inspecteur Picquié. Il y est écrit : Vu le 10 janvier 1896 L'Inspecteur en mission, suivi de la signature.

Le calque est collé dans la marge de la page 85 près de la reliure. La légende est écrite dans la réserve de la page 85.

2013.4.18.20 Tirage photographique argentique d'un dessin représentant un lit en métal à double boucle installée sur le pied de lit. Un cadenas avec sa clef est posé au pied du lit.

Le tirage est collé par les angles supérieurs à un bout de papier lui même collé sur la page 103 du manuscrit Dreyfus près de la reliure. Sur ce support est écrite la légende.

2013.4.18.21 Tirage photographique argentique d'un document difficilement lisible mais étant légendé comme étant le rapport de la mise de Dreyfus à la double boucle.

Le centre du cliché est entouré de marges sépia. Le tirage est collé par le bord supérieur à un morceau de papier glissé entre les pages 102 et 103 du registre Dreyfus.

2013.4.18.22 Tirage photographique argentique représentant une vue des ateliers pénitentiaires à l'île Royale, près de la côte. Un ensemble construit se compose de

deux bâtiments successifs, d'une cour dans laquelle on aperçoit un hangar, un cabanon et un auvent ainsi que des tonneaux, charrettes, machines... le long du mur d'enceinte à droite, est aménagé un enclos dans laquelle paît une vache. Une pente douce part vers la droite du cliché. La légende indique que l'île visible en arrière plan est l'île Saint-Joseph.

La représentation même est de forme ovale contenue dans un cliché rectangulaire. Ce cliché est collé sur un morceau de feuille lui même collé page 105 du manuscrit Dreyfus près de la reliure.

Sur cette feuille support on y lit la légende et une mention de date.

2013.4.18.23 Tirage photographique argentique représentant un bâtiment colonial nouvellement construit à l'île du Diable. Un muret en pierres sèches est visible au premier plan à droite du cliché.

La légende nous indique qu'il s'agit de la Nouvelle caserne montrant la vérandat (sic) où fut placé provisoirement le (illisible) hotchkiss.

Au premier plan : vestiges de l'emplacement de la 1ère case de Dreyfus.

Le cliché bordé de noir est collé sur une feuille de papier, sur laquelle est écrite la légende. Cette feuille est collée en marge de la page 121 près de la reliure.

2013.4.18.24 Tirage photographique argentique représentant la nouvelle caserne vue sur le cliché 2013.4.18.23 flanquée à l'arrière du bâtiment d'une tour carrée d'observation. Un autre bâtiment à pignon blanc et oculus est visible en arrière plan.

Au premier plan un muret en pierres sèches ceint le groupe de bâtiment.

Le cliché entouré de marges blanches est collé par les angles supérieurs à un morceau de papier sur lequel est écrite la légende. Ce papier est lui même collé dans la marge de la page 129 près de la reliure.

2013.4.18.25 Tirage photographique argentique représentant un homme en uniforme colonial posant devant un bâtiment avec auvent et entouré d'un muret en pierres sèches indiqué dans la légende comme étant la seconde case de Dreyfus.

Le cliché est collé par l'angle supérieur droit à la page 132, il n'a pas pu être marqué.

Les angles de la représentation sont arrondis dans un cliché de forme rectangulaire.

2013.4.18.26

Tirage photographique argentique représentant une allée en pierres plates bordée de part et d'autre de palmiers.

La légende nous indique qu'il s'agit de l'allée médiane de l'île du Diable.

Le cliché aux couleurs sépia est soit décoloré soit surexposé. Il présente une marge sépia. Il est collé par les angles supérieurs à une feuille de papier sur laquelle est inscrite la légende. Cette feuille et ce cliché n'est aujourd'hui plus collé et est glissé entre les pages 132 et 133 du manuscrit Dreyfus.

2013.4.18.27 Tirage photographique argentique représentant deux membres de l'Administration en uniforme colonial près du banc de Dreyfus, ouvrage maçonné en pierres sèches près de la côte et en bas d'une pente douce plantée de palmiers. La légende nous indique qu'il s'agit de M. Sauvée, Commandant des Îles du Salut qui est assis et de M. Flottat, surveillant chef.

Le cliché dont la représentation ovale est inscrite dans un tirage de forme rectangulaire est collé à une feuille de papier, elle même collée dans la marge de la page 133, près de la reliure. La légende est écrite sur ce papier support.

2013.4.18.28 Tirage photographique argentique représentant l'île Royale au clair de lune. Une ombre de palmier est projetée au premier plan sur la mer calme. Les sommets des palmiers se détachent à l'horizon.

La représentation de forme ovale est incluse dans un tirage rectangulaire. Le cliché est collé par les angles supérieurs à la page 134 sur laquelle est écrite la légende.

2013.4.18.29 Dessin au lavis collé sur la couverture du manuscrit Dreyfus. Ce dessin représente l'île du Diable vue depuis une autre île avec rivage et arbre au premier plan. Il trouve son modèle dans le cliché 2013.4.18.1.

Le dessin est entouré de marges noires. Il est collé sur un papier chiffon légèrement plus grand lui même collé à la couverture du manuscrit.

2013.4.19 Classeur pages exotiques + photocopies dans une chemise

Ce dossier se compose d'un classeur contenant 10 pochettes plastiques dans lesquelles sont conservées manuscrit, transcription et parfois photocopies des écrits de Ubaud sur la thématique des pages exotiques. Certains de ces textes ont pu être lus à la radio Lorraine.

CLASSEUR

Ière POCHETTE 31x20

2 feuilles manuscrites d'Ubaud, recto-verso très corrigées et raturées, sur la léproserie de l'Acarouany. Elles sont suivies par une photocopie de la transcription faite par Jacqueline Anjot ainsi que par une page manuscrite sur papier quadrillé, de la main de Mme Anjot traitant de la lèpre. Ce dernier texte correspond au style d'Ubaud (il y est même fait référence à ses nombreux voyages) mais ne semble pas être extrait des deux pages manuscrites en tête de pochette.

IIe POCHETTE

Un tirage photographique représentant au recto une vue du monument érigé à Cayenne en hommage à Félix Eboué. Le verso de la carte est écrit, il s'agit d'une correspondance de Fernande adressée aux Ubaud dans laquelle est mentionnée l'inauguration du monument.

Deux feuilles manuscrites d'Albert Ubaud dont une recto-verso constituant le chapitre Pages exotiques, Notes et Souvenirs, Félix Eboué. Sur la première page dans l'angle supérieur gauche et recouvrant en partie les premières lignes du manuscrit, est collée une coupure de presse sans référence, relative au mariage de Ginette Eboué avec Léopold Senghor.

Une lettre du Ministre de la France d'Outre-mer adressée à van der Cott, artiste peintre, listant les décorations dont Eboué s'était vu honoré en date du 25 septembre 1952.

IIIe POCHETTE

Cinq feuilles dont 4 recto-verso, manuscrites d'Ubaud constituant le chapitre Pages exotiques, en Martinique, Mon ascension de la Montagne Pelée. Dans la marge haute à gauche de la première page il est noté envoyé le 19.3.49.

IVe POCHETTE

3 feuilles dont 2 recto-verso, manuscrites d'Ubaud constituant le chapitre pages exotiques, En Martinique, « bal doudous ». Page 2, un morceau de papier est collé par la marge gauche en bas de la page. Il constitue une insertion dans le texte, figuré par un symbole.

Ve POCHETTE

Une partition titrée Les Boschs parlent une langue appelée Taki-Taki, avec gravure de la mélodie de la salutation des piroguiers Boschs (il est indiqué que cela signifie bon voyage au baca, c'est-à-dire au blanc). Cette partition est réalisée au brouillon sur une feuille de papier quadrillé.

Cette même partition est reproduite au propre sur une demi feuille de portée.
Trois feuilles manuscrites dont 2 recto-verso, récit d'Ubaud, sur le chapitre Pages exotiques, En Guyane française, Le Grand chef des noirs Bonis A-Wensaï m'honore d'une visite.

Suivent deux pages recto-verso manuscrites de transcription sur papier quadrillé par Mme Anjot.

VIe POCHETTE

Contient 4 feuilles de photocopies des deux documents de partition ainsi que de la transcription faite par Mme Anjot sur la visite de A-Wensaï.

VIIe POCHETTE

Contient deux pages manuscrites dont la première est recto-verso, constituant le chapitre Pages exotiques, En Guyane Française, Chez les Indiens Galibis de Pointe-Isère. Dans la marge haute gauche il est indiqué : envoyé le 3.5.49, non arrivé.

Suivent trois feuilles manuscrites du même chapitre. La première feuille est recto-verso, la deuxième est une demi feuille recto et la troisième n'est que recto. Plus raturée et corrigée, ce second ensemble de feuille, semble être le 1^{er} jet.

Suivent 5 photocopies des deux versions.

VIIIe POCHETTE

Cinq feuilles manuscrites dont 4 recto-verso, constituant le chapitre Pages exotiques, Au pays du mirage doré. Dans la marge haute à droite il est indiqué : Nancy, radio Lorraine émission jeudi 24.2.49 19heures.

IXe POCHETTE

Quatre feuilles manuscrites dont 3 recto verso, constituant le chapitre Pages exotiques, Masques et sorcellerie Piailles et Quimbois.

Suivent 3 feuilles sur papier quadrillé de transcription manuscrite par Mme Anjot.

Xe POCHETTE

Contient 5 photocopies du manuscrit Ubaud du chapitre intitulé Pages exotiques, Girl Pat, le Chalutier fantôme.

CHEMISE

Deux feuilles manuscrites de la main de Mme Anjot, la première est recto-verso. La seconde est uniquement recto et porte en bas à droite, collée dans la marge une note manuscrite de la main d'Ubaud.

Première sous-chemise : 4 photocopies dont 2 recto-verso du manuscrit Ubaud sur le chapitre Pages exotiques en Martinique, Bal doudous.

2eme sous-chemise : une page manuscrite recto verso de transcription de la fille Ubaud du chapitre Pages exotiques, en Guyane Française, chez les lépreux de l'Acarouany, suivie de deux photocopies dont une recto-verso du manuscrit Ubaud sur ce même chapitre.

3eme sous-chemise : 5 photocopies dont 4 recto-verso du manuscrit d'Ubaud sur le chapitre pages exotiques, Guyane Française, Au pays du mirage doré.

4eme sous-dossier : 5 photocopies dont 4 recto-verso de transcription du manuscrit Ubaud sur le chapitre Pages exotiques, en Martinique, Mon ascension de la Montagne Pelée.

5eme sous-dossier : 3 photocopies recto-verso du manuscrit d'Ubaud sur le chapitre Pages exotiques, Magies et sorcellerie, Piailles et Quimbois

6eme sous-dossier : 3 photocopies dont 2 recto-verso du manuscrit d'Ubaud sur le chapitre pages exotiques, En Guyane Française, le grand chef des noirs bonis A-Wensaï, m'honore d'une visite.

7eme sous-dossier : 1 photocopie couleur d'un portrait de Félix Eboué, une photocopie d'une photo d'un monument érigé à Cayenne à la mémoire de Félix

Eboué, suivies de 2 photocopies dont 1 recto-verso du manuscrit Ubaud Pages exotiques, notes et souvenirs, Félix Eboué.

2013.4.20

Traité d'harmonie. 108 pages + 3 notes man sur papier bleu

Traité d'harmonie.

Manuscrit réalisé sur un cahier de marque Eolia, broché, couverture souple. Il s'agit de la copie du traité d'harmonie de A. Savard, professeur d'harmonie au conservatoire de Paris, traité qui fut édité en 1863 et 1870.

La couverture qui devait être verte à l'origine, est décorée dans les angles de motifs art nouveau ; au centre le titre traité d'harmonie est calligraphié en lettres majuscules sur 3 niveaux. Le nom de l'auteur du traité est écrit en haut au centre de la page de couverture.

Le filigrane EOLIA est lisible à l'envers dans l'angle inférieur gauche. Sa lecture est rendue flagrante par une oxydation prononcée du papier.

Le cahier commence par une garde blanche, une feuille de préface recto-verso et une feuille de table des matières également recto-verso.

La pagination ne commence qu'après les pages de table des matières, avec les notions préliminaires, notées page 1 et s'achève page 108.

Une dernière garde blanche achève le livret avant la couverture.

Sont insérées dans le cahier, trois demi-feuilles de papier bleu dont 2 sont recto-verso. Elles constituent des notes manuscrites prises par Ubaud sur les divers accords et chiffrages, les retards de notes...

Dans ses notes et souvenirs, Ubaud nous apprend que : ce document entièrement manuscrit est la transcription par Alavoine, écrivain de bureau, membre de l'ancienne Harmonie de la transportation. Il lui avait offert connaissant son goût pour la musique ; ce traité a visiblement servi à Ubaud pour s'exercer et répéter les cours que lui enseignaient Dumas et Defrance, ces professeurs de musique, tous deux condamnés.

Defrance Eugène lui a d'ailleurs légué 3 de ses compositions que Ubaud a fait inscrire en son nom à la Sacem, le 28 octobre 1924 afin que ces œuvres ne soient pas perdues.

.

2013.4.21 Dossier: *Divers*

— 3 notes manuscrites d'Ubaud, recoupées et collées sur feuille de papier blanc par sa fille, commentées par sa fille sur les notes elles-mêmes, portant sur des commerçants de Fort-de-France et Saint-Laurent-du-Maroni. Coté: 2 (papillon rouge)

— 4 notes manuscrites d'Ubaud, recoupées et collées sur feuille blanche par sa fille, portant sur des sujets divers séjour en Guyane, route coloniale...; Coté 3 (papillon rouge)

— 3 notes manuscrites d'Ubaud, recoupées et collées sur feuille blanche par sa fille, annotation par sa fille sur une des notes, sujets divers camisole, nom de condamné... Coté 4 (papillon rouge)

— 4 notes manuscrites d'Ubaud, recoupées et collées sur feuille blanche par sa fille, annotée par sa fille sur une d'elle, portant sur des personnalités rencontrées par Ubaud en Guyane. Coté 5 (papillon rouge) (*N. B. Selon toutes vraisemblances il s'agit de personnalités rencontrées lors des voyages et que l'on retrouve, en partie, dans les cahiers de souvenirs*)

— Note manuscrite d'Ubaud, fragment de papier sur Agosti coiffeur à St Laurent. Non coté.

— Note manuscrite d'Ubaud, demi-feuille (*Aubade le jour de l'an*). Non coté.

— 1 feuille dactylographiée avec corrections d'Ubaud, Ilet Saint-Louis,. Cote: 3/3 (papillon vert)

2013.4.22

Dossier *Relégation*

Dossier relégation composé de 3 pièces originales et une copie.

La première pièce est une page recto-verso du Miroir du Monde du 26.11.1937 n°404 comme l'indique la mention manuscrite dans la marge haute. Il s'agit d'un article intitulé Bagnards d'autrefois, relégués et disciplinaires, sans nom d'auteur.

La deuxième pièce est une note manuscrite sur papier quadrillé découpé, écrite par le médecin de St Jean et demandant l'envoi d'une chaloupe pour l'évacuation des relégués blessés en nombre indéterminé suite à la révolte de 1931 comme nous l'indique une note de Danielle Donet-Vincent qui entoure le document.

La troisième pièce est une feuille de papier quadrillé sur laquelle sont collées 5 notes manuscrites d'Ubaud sur la relégation ou sur des relégués en particulier.

Une photocopie agrandie d'un article clôt le dossier. Il s'agit d'une copie d'un visuel paru dans un magazine, dont la légende a été corrigée par Ubaud. Sur la copie, Jacqueline Anjot y apporte son point de vue : Agrandissement d'une photo parue dans un magazine. (Peut être Detective ou du même genre) comme on le voit, il ne faut pas toujours prendre leurs informations, même photographiques, pour argent comptant!

2013.4.23 Dossier *Evasions papillon rouge 57*

Dossier Evasions célèbres individuelles ou à plusieurs regroupés.

Ce dossier est composé de 8 chemises à onglets

ONGLET I

Sous-dossier Notes et documents relatifs aux évasions. Carte.

Ce sous dossier se compose de 5 documents : d'une note manuscrite sur un fragment de papier quadrillé, relative à l'affaire des évadés de Kourou et au meurtre de Santoni. D'une note manuscrite sur une demi feuille de papier quadrillé toujours sur Torvic et les évadés de Kourou, d'une note manuscrite sur une demi-feuille de papier quadrillé concernant des évasions survenues en 1927, et de deux feuilles dactylographiées au recto, copie d'une lettre adressée par le procureur général au Surinam en février 1939, très certainement au Gouverneur ou au directeur de l'AP, se plaignant du nombre d'évadés arrivant sur ses terres. Le sous-dossier est complété par des photocopies de ces pièces originales ainsi que par une copie de la carte manuscrite de la Guyane dont l'original se trouve dans le fonds sous le numéro 2013.4.7.2.

ONGLET II

Albertini.

Le sous-dossier se compose de 8 feuilles dactylographiées, recto-verso à l'exception de la dernière feuille. Il y est relaté l'évasion du forçat Albertini, sans date.

ONGLET III

Bougrat

Le sous-dossier se compose de 5 pièces : d'une note manuscrite recto sur le docteur Bougrat et de 4 pages dactylographiées sur son évasion le 29 avril 1929. Les documents sont cotés 1/11 à 5/11, les 6 derniers documents sont absents du fonds)

ONGLET IV

Davin – Vaillant- Corneroux – Giglia

Le sous dossier se compose de 13 pièces : une note manuscrite au crayon sur une demi feuille et relative à son rôle de rapporteur dans l'évasion de ces détenus en 1942. Une transcription de la première pièce, manuscrite recto-verso sur papier de correspondance, effectuée par J. Anjot. Deux jeux de feuilles dactylographiées sur cette évasion. Le premier jeu est uniquement recto sur un papier légèrement épais, paginé de 2/8 à 8/8. Le deuxième jeu est recto verso sur les pages 1 et 4, sur un papier plus fin.

ONGLET V

Dieudonné lère tentative avec Guas, Nicolas, Pelissier

Le sous dossier se compose de 10 pièces. Une note manuscrite recto-verso sur les circonstances de l'évasion de 1911. Une deuxième note manuscrite rapide sur un fragment de feuille sur M. Moreau Commandant des îles en 1919. Suivent 6 feuilles dactylographiées recto sur la tentative d'évasion de 1911. Une note manuscrite dans la marge haute gauche indique qu'il s'agit du dossier n°11.

Enfin la dernière pièce de ce sous dossier est une page extraite de la Presse du 3 juin 1947 comme l'indique la note manuscrite en marge haute. Il s'agit d'une page entière consacrée à la bande à Bonnot et Garnier dans une rubrique intitulée les bandits tragiques.

ONGLET VI

Dieudonné Récidive avec carcel et Bordeaux

Le sous dossier se compose de 9 pièces. Une coupure de presse de détective du 18.11.1954 comme l'indique la note manuscrite en marge basse. L'article est intitulé : Dieudonné, un journaliste obtient sa grâce. Les notes en marge de Ubaud indique qu'il s'agit d'une relation de Crucioni Franklin, commandant des îles. Suivent 7 feuilles dactylographiées recto , récit par Ubaud de la récidive d'évasion de Dieudonné en 1921.

La dernière pièce est une page de presse, extraite du magazine Noir et Blanc, sans date. L'article est intitulé Dieudonné faillit mourir enlisé par amour de la belle ! Il semblerait qu'il s'agisse d'une rubrique récurrente nommée : Souvenirs et mystères du bagne Les confidences d'un ex-fonctionnaire de l'Administration pénitentiaire en Guyane, comme en témoigne les notes en bas de page faisant référence à un article passé et un autre à venir. Peut-être s'agit-il d'écrits d'Ubaud qui ont été publiés.

ONGLET VII

Lafontan De Simone

Le sous dossier se compose de 13 pièces . Les 9 premières pièces constituent un jeu de feuilles dactylographiées recto, récit par Ubaud de l'évasion de Lafontan et de Simone en septembre 1940.

Les 4 autres pièces sont des feuilles dactylographiées recto-verso. Il s'agit du même récit mais extrêmement raturé et corrigé.

ONGLET VIII

Récits groupés Alinichenski – Durand - Dewildé – Sez nec

Contrefaçons : billets de banque Lagrange

Sous dossier composé d'une grande double page manuscrite intitulée Histoire de Brigands.

2013.4.24

ENSEMBLE DE NOTES SUR CONDAMNÉS (avec N°s matricules).

2013.4.24.1

Sous dossier N° matricules, Homonymes, Portraits Verbois, photos.

Sous dossier appartenant au dossier 2013.4.24 ensemble de notes sur les condamnés et intitulé Numéros matricules, homonymes. Il se compose de 24 pièces : 15 originaux, 1 transcription et 8 photocopies. Les photocopies sont importantes et donc conservées dans ce dossier car elles permettent d'illustrer des propos et constituent parfois la seule trace d'une illustration dont l'original n'est pas conservé dans le fonds. La première pièce est une double feuille, grand format, pliée en deux, intitulée: "Homonymes", avec listes de condamnés classés par ordre alphabétique et numéros matricules. La quatrième page est vierge d'annotation.

La deuxième pièce est une petite feuille, papier pelure, recto verso. Recto: deux colonnes de noms de condamnés, avec numéros matricules, manuscrit Ubaud, titré: *Dossier N° 12* au crayon bleu. Trois ajouts manuscrits de sa fille. Verso: suite de la liste, ajout de la déportation (noms de déportés).

Les 4 pièces suivantes sont des petites feuilles, papier quadrillé. Sur chacune, notes manuscrites d'Ubaud, avec, sur les deux premières, petites coupures de presse collées et cotées, sur les figures du bagne : baron de Couvigny, Nourric et Duquesne, Wilson, Wurmser. Et transcription sur chacune d'elle par la fille Anjot.

La 7^e pièce est composée de deux notes manuscrites d'Ubaud sur René Jean et Vamier René, coupées et collées sur feuille quadrillée par sa fille.

La 8^e pièce est 1 Feuille dactylographiée copie du procès verbal de 1931 concernant les vêtements du bourreau suivie de plusieurs notes sur les bourreaux et plusieurs notes sur divers condamnés (Ladurelle, Hespel, Bonnefoy, Gartner...). Un fragment de papier est collé dans la marge droite du verso et replié sur la feuille, elle concerne le « Marabout » de St Laurent.

La 9^e pièce est 1 feuille dactylographiée, notes sur des figures du bagne dont le Masque. Recto et verso: ajouts manuscrits de la fille d'Ubaud renvoyant à des photographies dont on trouvera les photocopies à la suite.

La 10^e pièce est une feuille dactylographiée recto-verso sur l'"Affaire Colomb Commissaire (sic) de police" suivie de transcription en pièce 11 sur papier quadrillé par la fille Anjot.

La 12^e pièce est une photocopie noir et blanc d'un manuscrit d'Ubaud dont l'original ne figure pas dans le fonds et qui concerne l'"Affaire Durand".

Les pièces 13 à 16 sont des photocopies laser couleur, avec agrandissement, de clichés de condamnés de format proche A5. Les tirages originaux se trouvent dans les classeurs de photos. Annotations manuscrites de la fille d'Ubaud au bas de chaque cliché. 13 : CHERF Mle 20366 libéré Mle 10520 Est reparti en Algérie, son pays natal, âgé de 75 ans. 50 ans de Bagne. 13a : HANOT Louis Joseph Mle 37475 (le

tirage dans le classeur nous indique qu'il était ancien choriste à l'opéra). 13b : LEMETAIS Benjamin Mle 12892. 13c : PICARD Marcelle Mle 36190 Libéré Mle 15916 « l'Homme au Masque ».

La pièce 17 est une photocopie d'un dessin d'Ubaud représentant le forçat Verbois dont l'original n'est pas dans le fonds.

La pièce 18 est un fragment de feuille de compte. Débute par "Grosses dettes". Ce document n'est pas de la main d'Ubaud. Les notes de Danielle Donet-Vincent nous indique que cette note lui évoque par sa forme et son contenu les comptes de Francis Lagrange.

La pièce 19 est composée de 7 notes manuscrites d'Ubaud, portant sur des condamnés et des libérés, coupées et collées sur feuille quadrillée, par sa fille.

La pièce 20 est composée de 9 notes manuscrites d'Ubaud, coupées et collées par sa fille sur feuille quadrillée. Ces notes portent sur des forçats et comprennent des ajouts manuscrits de la fille d'Ubaud sur 4 des notes.

La 21 est composée de 3 notes manuscrites d'Ubaud, coupées et collées par sa fille sur feuille quadrillée (deux notes sur condamnés; une note sur article de presse de 1963)

La 22 est composée de 3 notes manuscrites d'Ubaud sur des forçats, coupées et collées par sa fille sur feuille quadrillée.

Les pièces 23 et 24 sont 2 photocopies laser couleur, avec agrandissement format A5, de 2 clichés de condamnés dont les tirages originaux se trouvent dans les classeurs de photo Ubaud. . Annotations manuscrites de la fille d'Ubaud au bas de chaque cliché. A : LTHIAIS (en marge LE ou LI) libéré. Abattait les fruits à pain, pour survivre surnommé « Pomme à pain » . B Libéré chasseur de papillons, pour survivre. Nom inconnu.

2013.4.24.2

Sous-dossier "Quelques-uns qui s'en sont sortis" composé de 4 documents.

Le 1^{er} document est composé de 3 notes manuscrites d'Ubaud, coupées et collées sur feuille quadrillé par sa fille. Une carte de visite d'Eydoux et Roth (ancien condamné) est collé à la note du haut dans la marge gauche.

Le 2^e document est composé de 3 notes manuscrites d'Ubaud, coupées et collées par sa fille sur feuille quadrillée, sur les détenus Cherf, Lacour, Dutour, Bourgeois, Pierson, Roth.

Les deux derniers documents sont des photocopies couleur laser avec agrandissement de deux photographies de libérés avec annotation de la main de Mme Anjot dans la marge inférieure : A. CHERF Mle 20366 Libéré Mle 10520.

B. WY. Le planton. Au 2^e plan, un porteclés. WY – « Raflé » à 14 ans lors d'une révolte à Madagascar. Condamné parce qu' « armé » (d'un arc et de flèches !). N'a jamais vécu au camp grâce au Directeur BRAVARD. A appris à lire et écrire seul puis est devenu planton dans les bureaux de l'A.P. Réhabilité a épousé une guyanaise, vivait dans une « case » pas loin de chez nous, comme les gens du pays. A fini comme « archiviste » dans les bureaux de l'A.P., en tant qu'auxiliaire – et père d'une nombreuse famille. Est décédé dans les années 40 ou 50

2013.4.24.3

Sous-dossier Libérés. Lettres (copies).

Sous dossier composé de 3 documents intitulé Libérés lettres (copies). Le sous dossier se compose de 3 copies manuscrites de lettres adressées au Directeur de l'AP. La deuxième lettre est recto-verso, les deux autres sont uniquement recto. Des notes manuscrites sur des fragments de papier rédigées par la fille Anjot sont maintenues par des bandes d'adhésif au bord supérieur à gauche. Elle mentionne le nom des libérés et le motif de la lettre. Les détenus sont Prévot, Sylvain et Poicas, elles datent de 1927 et 1928 et concernent les pécules. Danielle Donet Vincent remarque que deux pièces annoncées sur la chemise ne se trouvent pas dans la chemise, il s'agit des pièces 1 et 2.

2013.4.24.4

— **Sous dossier Lettre autographe et copies. Sujets divers. (Il s'agit de lettres de forçats aux services administratifs).**

- 12 pièces, avec notes de la fille d'Ubaud sur chacune d'elle (collées). Cote: 1/12 à 12/12 mauve. Il s'agit de 11 copies et 1 original.
 - o Francillome demande de tabac sur pécule
 - o Fantoli et Bouglé demande de tricot et flanelle adressée au médecin
 - o Caillol demande d'achat de chaussures
 - o Château demande de retrait sur pécule
 - o Franchi demande de retrait sur pécule pour payer un avocat
 - o Moulin demande de renvoi d'argent à sa mère
 - o Richard demande de retrait sur pécule pour envoi à sa mère
 - o Patoux demande idem
 - o Lilot demande idem
 - o Khélifi demande de procès verbal de dépôt de bijoux au greffe et second courrier au verso, demande de désinternement
 - o Tissot demande d'attribution de concession
 - o Lettre autographe de réclamation d'un forçat employé à la buanderie de l'hôpital contre le porte clef Said.

2013.4.24.5

— **Sous dossier bagnards particuliers. Il s'agit essentiellement de doubles de documents se trouvant dans les classeurs de ce que j'ai vu au bagne. Ce sous dossier se compose lui-même de pochette à onglet, thématiques.**

D1. Exécutions sommaires, quartier du silence, réclusion : 3 feuilles dactylographiées, recto verso, travail d'Ubaud.

D2 Un forçat ! photo : 1 feuille dactylographiée recto verso. Le cliché annoncé sur la chemise est absent. Récit de la mort de Chevalier, bagnard atteint de paludisme qui fut un temps au service de Ubaud.

D3 Exécutions capitales de Lascaux et Faroux : 6 feuilles recto-verso sauf la dernière, une demi-feuille est collée sur la marge gauche de la feuille 5. Corrections manuscrites.

D4 Exécuteurs des hautes œuvres : 1 coupure de presse découpée dans le France soir du 24 avril 1947 avec note manuscrite dans la marge haute sur Gabaï, l'article est intitulé : Monsieur de Saint-Laurent a fait fonctionner devant moi la guillotine de Marie-Antoinette. Deux notes manuscrites de Ubaud constituant des notes ou liste de bourreaux. Note de Ubaud sur l'habillement des bourreaux et leur aide, note écrite sur un fragment de feuille. 2 feuilles dactylographiées recto-verso,

plus 2 demi-feuilles recto, avec corrections manuscrites d'Ubaud. Page de *L'Est républicain* du 2 février 1958 article intitulé : Pour ou contre la peine de mort.

D5 Forçats innocents (?) : 1 note manuscrite d'Ubaud sur Belbenoit collée au bord supérieur d'une feuille dactylographiée recto verso, travail d'Ubaud

D6 Forçats (et autres) inventeurs: Note d'Ubaud sur le Caporal Ducasse sur une demi feuille de papier quadrillé. Transcription de la note précédente par la fille d'Ubaud sur 1 recto de papier quadrillé petit format. Note de la fille d'Ubaud, sans indications d'origine sur un essai de tir. 2 feuilles dactylographiées recto verso pour la 1ere, sur Tutrut, Prunier et Vokurka . 1 page de journal, la Presse du 3.12.1956 dans lequel deux articles sont soulignés : Vingt forçats, le vrai roman du bagne, et l'inventeur du moteur rotatif et du moteur à compresseur finit ses jours dans la misère.

D7 Forçats délateurs: 8 feuilles manuscrites par Ubaud. La première est constituée de 3 fragments de papier collés les uns sous les autres. Il y a ensuite une note manuscrite recto verso sur feuille de papier quadrillé. Les 6 feuilles suivantes sont en fait 3 copies doubles écrites recto-verso à l'exception du dernier verso.

D8 Forçats poètes : Maurice le grava + forçat anonyme. 1 feuille manuscrite, recto verso, copie de poème. 1 double feuille, grand format, manuscrite par Ubaud sur les 4 pages, copies de poèmes d'un forçat anonyme. Une note manuscrite sur papier blanc de la main de Mme Anjot sur Roussencq, également poète.

D9 Vendetta en musique: 1 feuille dactylographiée recto verso

D10 Quasimodo le crieur public : 2 feuilles dactylographiées recto verso pour la première, recto pour la 2nde

D11 Epidermes illustrés: 1 feuille dactylographiée recto verso

2013.4.25

Dossier constitué par Albert Ubaud et intitulé Le bagne pendant la Guerre. Il se compose de :

4 feuilles sur papier quadrillé de notes manuscrites d'Ubaud et coupures de presse, recoupées et collées sur feuilles blanches par sa fille (qui ajoute, sur les notes parfois, ses commentaires personnels). Sur des condamnés ou évènements marquants : Divers et autres, Wackenheim Chandon, Dériot Csecher, Bizarre visite.

6 feuilles dactylographiées recto Le bagne et la Guerre récit d'une évasion ratée qui aurait permis de condamner des gaullistes, texte signé de Brunvic-Marbaud.

6 feuilles dactylographiées recto-verso à l'exception de la page 2 et de la dernière page, avec corrections manuscrites d'Ubaud, Notes sur les évènements du 18 mars 1943, texte d'Ubaud relatant le ralliement de la Guyane à la France Libre

Original dactylographié sur 2 feuilles pelures, avec cachet de l'Administration pénitentiaire en 2nde feuille, d'une note de service signée de Lassauguette, 21 mars 1943, fidélité au gouvernement Pétain et prise de mesure. Commentaire manuscrit sur une note collée sur la première page. Danielle Donnet Vincent précise qu'elle n'a pas le souvenir d'avoir vu un document similaire aux ANOM

Première page de La France Equinoxiale, 11 juillet 1942.

2013.4.26

Dossier constitué par Albert Ubaud et intitulé : *Articles divers. Casablanca.* Il se compose de :

N°16 du journal Libération 14 juillet 1943 Maroc. Simple feuille dactylographiée recto verso avec titre au pochoir et à l'encre rouge.

Coupage d'une illustration rassemblement à Casablanca fêtant Paris libéré. Des annotations manuscrites légendent le document.

La vigie marocaine du 23 août 1944. La Une : Paris est libéré

La vigie marocaine du 1^{er} septembre 1944. Déroute allemande, les russes entre à Bucarest...

Le petit marocain du 3 septembre 1944 Tournai est libéré

La vigie marocaine du 3 septembre 1944 La bataille de Belgique a commencé

2013.4.27

Dossier constitué par Albert Ubaud composé de 3 sous-dossiers dans une chemise cartonnée à rabats de couleur noire sur laquelle est écrit : Journaux Métropole, Watrin 1 Divers 1 Récits Flotat 4 Reportages La Presse 15 Reportage France soir 3 Joie ? 1 Incomplet 1 (avec F. Soir)

La première sous chemise est intitulée France Journaux Divers articles. Elle contient 21 articles de presse, divers. Essentiellement des coupures de presse tous sujets toutes époques.

La deuxième sous chemise s'intitule La presse. Numéros. Reportages. Elle se compose de 3 articles de presse et 5 notes manuscrites collés sur une feuille en papier quadrillé relatifs à Albert Londres et autres reporters et de 24 coupures de presse ou numéros relatifs aux événements du bagne.

La dernière sous-chemise France Soir contient 6 documents, articles de presse ou numéros

2013.4.28

Dossier constitué par Albert Ubaud et intitulé *Amiral Robert*.

Il se compose de 4 coupures de presse dont deux collées ensemble et d'une note manuscrite collée à l'une d'elle ainsi que d'un n° de l'Est Républicain du 8 mai 1945

2013.4.29

CARTON: FORCATS. EXTRAITS DE DOSSIERS

2013.4.29. 1 Frère André, Amor ben Mohamed matricule 47820

2 feuilles dactylographiées recto verso pour la première, recto pour la seconde, demi-feuille dactylographiée. Travail d'Ubaud.

2013.4.29.2 Barataud.

4 notes manuscrites d'Ubaud et coupure de presse, coupées et collées par sa fille sur feuille quadrillée. 2 feuilles dactylographiées recto verso pour la première, recto pour la seconde. Travail d'Ubaud.

2013.4.29.3 Bargeot.

Note manuscrite d'Ubaud, sur feuille de cahier et page du périodique *Noir et Blanc* du 4 Juin 1952 comme nous l'indique l'annotation manuscrite dans la marge haute. L'article s'intitule : "Au bagne, l'assassin André Bargeot....".

2013.4.29.4 Bebin, Boppe.

Sous dossier composé d'une note manuscrite de la fille d'Ubaud sur Boppe **sans précision s'il s'agit de la copie d'un original d'Ubaud ou de ses souvenirs personnels**. Une coupure de presse, sans références annotée dans la marge Bébin Jean Baptiste ex forçat, cette coupure **concerne l'affaire Seznec**. Enfin une feuille dactylographiée recto verso, travail d'Ubaud sur Bebin Jean-Baptiste, jeune incendiaire normand

2013.4.29.5 Belbenoit

Sous dossier Belbenoit composé de 2 coupures de presse collées par un angle s'agissant sans doute du même article intitulé Belbenoit le forçat écrivain vient de mourir extrait d'un périodique du 28 février 1959.

Une coupure de presse sans référence simplement annotée Belbenoit et titrée A Hollywood la guillotine sèche rapporte, Un forçat évadé a fait fortune

Suivent les pages 17 à 26 de *Paris Match* N° 522, 11 avril 1959. Article L'homme qui a vaincu le bagne

Brouillon de lettre, manuscrit d'Ubaud, au directeur de *Paris Match*, 21 avril 1959 dénonçant les inexactitudes reproduites dans le reportage.

Brouillon de lettre, manuscrit d'Ubaud, au directeur de *Paris Match*, recto verso, même sujet. sans date.

Feuille dactylographiée, recto. Travail d'Ubaud. Ajout manuscrit d'Ubaud, en marge. Dénonce les mensonges de Belbenoit.

Feuille manuscrite d'Ubaud, brouillon de la feuille dactylographiée précédente.

Deux feuilles manuscrites d'Ubaud, notes sur Belbenoit, recto verso, écrites au crayon.

2013.4.29.6 Bouvret, Bougrat.

Sous dossier composé d'une feuille dactylographiée recto verso sur laquelle est collée une note manuscrite sur Bouvret, cas de psychopathie suicidaire. Suivi de pièces concernant Bougrat : 5 coupures de presse (*Déetective*, 1954; *Samedi Soir*, 1949; *La Presse*, 1949; sans références; *Histoire magazine*, 1962) avec des annotations manuscrites d'Ubaud.

2013.4.29.7 Crouzet de Reyssac

Sous dossier composé d'une note manuscrite de Ubaud et d'une coupure de presse sur Crouzet, infanticide coupées et collées sur feuille quadrillée par sa fille. Suivie d'une feuille dactylographiée, recto verso. Travail d'Ubaud.

2013.4.29.8 Davin

Sous-dossier composé d'une feuille dactylographiée, recto, travail d'Ubaud, avec photographie (coupure de presse) et coupure de presse collées en haut et en bas de la feuille par la fille d'Ubaud.

Coupure de presse *France Soir*, du 19.4.1947. Intitulé Cet homme qui saute à la corde c'est Guy Davin l'assassin de Richard Wall.

note manuscrite recto-verso de la fille d'Ubaud apportant commentaires et rectificatifs à l'article. Sans cote.

Coupure de presse *France Soir*, mai 1947 intitulé Guy Davin, toujours dandy regrette d'avoir eu le courage de vivre.

2013.4.29.9 Guyot

Sous dossier sur l'assassin Guyot composé d'une feuille dactylographiée recto, travail d'Ubaud et d'une coupure de presse *France Soir*, d'avril 1947 intitulé Guyot, l'étrangleur de la belle Malou est officier de bouche à St-Laurent

2013.4.29.10 Jacob Jazienski

Sous dossier sur Marius Jacob et Jasensky composé d'un brouillon de lettre, sur une demi page de cahier d'écolier, recto verso, manuscrit d'Ubaud, en réaction à un article paru dans *Historia*, août 1964 suivi de la transcription par sa fille sur une demi feuille quadrillée.

Suit un manuscrit de la fille d'Ubaud, sans référence d'origine. Danielle Donnet Vincent stipule qu'il s'agit sans *doute de la transcription d'un document qui n'est pas dans le fonds. Le style du texte et les idées exprimées sont tout à fait conformes aux écrits d'Ubaud, tels qu'ils apparaissent dans les cahiers de souvenirs.*

Suit un article de presse, sans références, sur Jasensky. Article de François Englinger. Intitulé Jasensky, dénonciateur de Miss Edith Cawell vit à moitié libre et se plaint.

Enfin, un article de presse extrait de *France Soir* du 23 avril 1947 avec annotation en marge haute par Ubaud. L'article a été collé par une bande d'adhésif au bord droit de la Une.

2013.4.29.11 Joseph Klems (Abd-El-Krim)

Sous dossier composé de 4 feuilles manuscrites recto signées du pseudonyme d'Ubaud *L'écriture ne paraît cependant pas être celle d'Ubaud avec des corrections, qui elles semblent être de sa main. Un reçu postal y était attaché, daté du 14.2.1947.*

2 feuilles dactylographiées, recto verso et recto seul. Texte identique aux 4 feuilles précédentes. Travail d'Ubaud.

Lettre d'Ubaud à *La Presse* du 12 février 1947 dans lequel il propose un article suivie de la lettre dactylographiée de *La Presse*, février 1947 *refusant l'article*

Fragment de note manuscrite sur Abd el Krim.

5 coupures de presse : *France soir* du 3.6.1947 Abd El Krim m'a dit : je n'accepte pas d'autonomie marocaine dans le cadre de l'Union française. Suite de l'article. *La Presse* du 3.6.1947 Abd El Krim va-t-il s'engager sur le sentier de la guerre sainte ? *La Presse* du 8.11.1948 A Royale avec les vedettes de l'armée du crime. Union républicaine de la Meuse février 1963 Au Caire Abd-El-Krim succombe à une crise cardiaque

2013.4.29.12 Lafortune

Sous dossier sur Lafortune composé d'une feuille dactylographiée, recto verso, travail d'Ubaud et d'une coupure de presse *Noir et Blanc* du 21 mai 1952.

Soulignages d'Ubaud *L'article intitulé L'assassin Lafortune dansait pour charmer ses gardiens*

2013.4.29.13 Laget

Sous dossier sur Laget composé d'une coupure de presse sans référence représentant le portrait de Laget. Suivent 2 feuilles dactylographiées recto verso et recto, travail d'Ubaud sur l'ex-docteur Laget, Pierr, Matricule 51437. Sur la seconde feuille est collé un fragment de papier avec la signature de Laget.

Enfin, un cahier de 6 feuilles doubles est un manuscrit sur Laget dans une série d'interviews données par Ubaud sur les figures du bague

2013.4.29.14 Mestorino.

Sous dossier sur Mestorino composé d'une feuille dactylographiée, recto travail d'Ubaud et d'un article de presse: *Noir et Blanc* du 16 avril 1952 intitulé VIII Au

bagne, Mestorino est mort d'amour, dans la série sans doute écrite par Ubaud : Souvenirs et mystères du bagne, les confidences d'un ex fonctionnaire de l'administration Pénitentiaire en Guyane. L'article est corrigé de la main d'Ubaud

2013.4.29.15 Mouvault

Sous dossier sur Mouvault composé d'une fiche manuscrite établie par Ubaud sur Mouvault.

D'une page manuscrite recto verso, description de Mouvault, son histoire, par Ubaud suivie de la transcription du texte d'Ubaud par sa fille sur une feuille de papier quadrillé.

Suivent des coupures de presse. La première sans référence est un portrait photographique de Mouvault. Suit un petit article sans référence intitulé Mouvault va revenir. Suit un article dans le France Soir du 17 mai 1947 intitulé Tête dure, mais bon cœur, Norbert Mouvault est devenu le salomon des bagnards. Dernier article extrait de la Presse sans date titré l'ex-forçat Mouvault doit sa grâce à un requin.

2013.4.29.16 Monrevel/ Mary/ Marchetti.

Sous dossier intitulé X se disant Monrevel, Mary-Marchetti composé de 2 feuilles dactylographiées et d'une note manuscrite collée sur la marge gauche de la première page.

2013.4.29.17 Philipponet

Sous dossier sur Philipponet composé d'une note manuscrite d'Ubaud, annoté par sa fille, sur une feuille quadrillée.

Suivie d'une feuille dactylographiée, travail d'Ubaud il s'agit du [texte définitif du brouillon ci-dessus sur laquelle sont collées](#) 2 coupures de presse sans référence Enfin, une coupure de presse *France Soir*, 22 avril 1947 intitulé Le meurtrier de M. Bayle est devenu « M. le médecin général Philipponet ».

2013.4.29.18 Seznec

Sous dossier sur Seznec composé de :

- 2 photocopies d'un manuscrit d'Ubaud dont l'original ne se trouve pas dans le fonds
- Tirage photographique de Seznec devant le TMS. Annotations manuscrites de la fille d'Ubaud au dos : Saint-Laurent du Maroni. Séance du Tribunal Maritime spécial. Premier plan : civière de transport d'un forçat traduit devant le TMS Debout : le forçat Seznec bras croisés. Assis : un « porte clef » forçat auxiliaire des agents de surveillance. En uniforme blanc : M. Elie surveillant de 1ere classe. A gauche de M. Elie : un forçat attendant sa comparution devant le TMS. Dans les notes Ubaud on apprend qu'il a pris ces photos le 27 novembre 1928 à 8h10 à St Laurent du Maroni. DDD indique que le *cliché original et les négatifs se trouvent dans les albums photographiques*
- Reproduction laser, avec agrandissement, d'une photographie de Seznec. Il s'agit toujours de sa sortie du TMS. Forçats et employés sont debout sur la terrasse. DDD indique que le *cliché original et les négatifs se trouvent dans les albums photographiques*
- Tirage photographique du *La Martinière*. Annotation d'Ubaud et de sa fille au dos. Le transport de forçats « MARTINIÈRE » ancien « Douala » En face à G. rive de Guyane Hollandaise. DDD indique que le *cliché original et les négatifs se trouvent dans les albums photographiques*

- Tirage photographique représentant Maître Le Gall défenseur de Seznec au TMS. Annotation d'Ubaud et de sa fille au dos. Maître Le Gall défenseur de Seznec Dans les notes Ubaud on apprend qu'il a pris ces photos le 27 novembre 1928 à 8h10 à St Laurent du Maroni. DDV indique *Le cliché original se trouve dans les albums photographiques*
- Tirage photographique la case des prévenus au TMS. Annotation d'Ubaud et de sa fille au dos. St Laurent du Maroni Case où sont enfermés les prévenus avant leur comparution. Dans les notes Ubaud on apprend qu'il a pris ces photos le 27 novembre 1928 à 8h10 à St Laurent du Maroni. DDV indique *Le cliché original se trouve dans les albums photographiques*
- 3 Notes d'Ubaud, deux manuscrites et une dactylographiées coupées et collées sur feuille quadrillée par sa fille concernant la dénonciation de la tentative d'évasion de Seznec
- 1 feuille dactylographiée, copie d'un texte de Lagrange sur Seznec : masques et portraits, clichés biographiques express.
- 1 feuille dactylographiée recto, bio rapide par Ubaud, signée Marbaud.
- deux feuilles dont la première recto verso, dactylographiée, copies de demandes demande de prélèvements sur pécules pour lunettes et frais d'avocat

2013.4.29.19 Roussenq

Sous dossier sur Roussenq composé de :

- une photocopie d'une photographie de Roussenq en 1928. DDV indique : *Le cliché original se trouve dans les albums photographiques*
- 3 feuilles dactylographiées recto verso, bio rédigée par Ubaud avec copies de lettres
- Coupure de presse en trois morceaux collés entre eux avec du ruban adhésif, *France Soir*, novembre 1948
- Coupure de presse, sans références, photographie des cases des libérés
- Coupure de presse le retour de Roussenq, *L'Humanité*, sans date.
- Coupure de presse Paul Roussenq en URSS, *L'Humanité*, sans date.
- Photocopies du manuscrit de Roussenq, l'Enfer du bagne, un A4 plié reçoit 10 A5. L'original se trouve dans le fonds 2013,4,32,1

2013.4.29.20 Ullmo

Sous-dossier sur Ullmo composé de :

- une note manuscrite d'Ubaud sur un fragment de papier avec la date de décès d'Ullmo
- 1 feuille manuscrite, par Ubaud, sur vie d'Ullmo sur papier pelure
- Coupure de presse *Parallèle 5*, de 1952 intitulé Distinction Honorifiques dans lequel Ullmo est listé
- Exemplaire du *France Soir du 17 avril 1947*. Article Marié à une indigène le traître Ullmo a purgé sa peine et vit à Cayenne confortablement. Des passages sont surlignés en rouge.
- Note manuscrite, de la main de la fille d'Ubaud, sans origine de sources (*copie de son père ou souvenirs personnel* ?) commentant l'article précédent, recto-verso.
- Coupure de Presse, 18 octobre 1954 (Défensive). Mes 27 ans de bagne par Franklin Crucioni, ancien sous-directeur de l'AP, Des Vedettes en costumes rayés, Ullmo sauvé par un saint laïque
- 2 coupures de presse, *La Presse*, Feuilleton Traître à son pays Pour l'amour de la Belle Lison

- Exemplaire du *France Soir* du 8 mai 1947 Ullmo, fondé de pouvoir voudrait lancer dans le monde une bombe atomique spirituelle.

2013.4.29.21 Vannier.

Sous dossier sur Vannier composé de 2 feuilles dactylographiées recto-verso, travail d'Ubaud.

2013.4.29.22 Weiss

Sous dossier consacré à Weiss composé d'une note manuscrite d'Ubaud, avec correction et ajouts d'Ubaud et d'une coupure de presse *France Soir* 3 mai 1947 : dans leur île du Maroni les lépreux soupirent en pensant à Greta Garbo. La pièce 3/3 ne se trouve pas dans le fonds

N. B. Cf. le dossier séparé *Forçats* pour compléments d'informations sur ces condamnés. Le dossier Roussenq, en particulier, contient un manuscrit original inédit de Roussenq.

2013.4.30 Lagrange

N. B. J'ai glissé, dans la mesure du possible, chaque lettre dans un intercalaire (papier ordinaire du commerce) afin de limiter les contacts lors des manipulations.

2013.4.30.1

A — Première chemise:

Sous dossier extrait du dossier général forçats et consacré à Francis Lagrange.

Ce sous-dossier se compose de 13 sous chemises.

-d1 Première chemise : Journal de F. Lagrange. Sur la chemise on trouve les indications de DDV : « Pour information sur Lagrange, cf Eugène Epailly, Francis Lagrange, Bagnard, Faussaire génial, SL, 1994 (ISBN 2-9501452-4-5). Le journal ici présent, en particulier le feuillet 9/15 serait à mettre en rapport avec un manuscrit signé d'un surveillant dont s'est chargé Marc Renneville (ENAP) avec l'aide de P. Poisson (ENAP) cf le site de Criminocorpus. De grandes similitudes existent entre les deux documents : papier, écriture et motifs présentés (ou annoncés ici). Les dessins illustrant le manuscrit de M. Renneville sont du style de FL.

Le journal traite de son arrivée et d'anecdotes sur les îles. Il se compose de 9 feuilles. La feuille 9 présente une liste d'illustrations projetées; comporte annotations manuscrites de la main d'Ubaud. Ajout au crayon rouge de N° en haut des pages, sauf sur le feuillet 9

- d2 1 feuille texte manuscrit de Francis Lagrange, début de lettre datée du 9 avril 1933 au Chef de Centre, à l'encre. Éléments de narration au crayon se poursuivant également au verso. Annotations et surlignage au crayon rouge. (*On y retrouve des éléments présents dans le Journal ci-dessus*).

-d3 1 feuille, textes manuscrits de Francis Lagrange, début de lettre datée du 9 avril 1933 au Chef de Centre, à l'encre. Éléments de narration au crayon se poursuivant au verso. Annotations et surlignage au crayon rouge. (*On y retrouve des éléments présents dans le Journal ci-dessus*)

- d4 1 feuille, manuscrit au crayon recto verso. Annotation au crayon rouge au verso (*On y retrouve des éléments présents dans le Journal ci-dessus*).

- d5 1 feuille manuscrit au crayon, recto verso avec annotations au crayon rouge (*On y retrouve des éléments présents dans le Journal ci-dessus*)

- d6 feuille double manuscrit au crayon recto verso, nombreuses ratures au crayon, ajouts au crayon rouge, croix à l'encre. N° 10 au crayon bleu (verso de la 4^e page).

Notes sur une rencontre avec Sez nec

- d7 Fragment de grande feuille, manuscrit au crayon recto, annotation à l'encre au verso, griffe à l'encre au bas du texte. Notes sur Guyot

- d8 4 feuilles dactylographiées, recto verso pour les 3 premières, numérotées 1 à 7, 2 ajouts de fragments dactylographiés ont été collés page 4 et page 7. Ce document reprend le journal de Francis Lagrange.

- d9 3 grandes feuilles doubles : lettre autographe de Lagrange au journaliste Lasserre. Dénonçant les propos tenus dans l'article La Pègre des Tropiques. Ces feuilles sont accompagnées d'une note manuscrite d'Ubaud sur un fragment de papier.

- d10 3 feuilles dactylographiées, reprise du texte de la lettre de Lagrange à Lasserre.

- d11 1 feuille dactylographiée, travail d'Ubaud, copie d'un pamphlet rédigé par Lagrange à l'adresse d'un responsable de l'Administration pénitentiaire.

- d12 4 feuilles dactylographiées recto verso, travail d'Ubaud, sur Lagrange (avec copies de lettres du condamné). *Il y a une erreur dans la cotation établie: le 10/22 est absent; les papillons 11 et 12 ont été rectifiés par la fille d'Ubaud.*
- d13 Coupure de presse *France Soir du 16.4.1947*, avec note manuscrite recto-verso d'Ubaud collée sur le journal. La coupure présente des surlignages au crayon.

2013.4.30.2

B — Seconde chemise

Sous dossier extrait du dossier général forçats et consacré à Francis Lagrange.

Il se compose de 4 sous-chemises

- d1 Ensemble de documents concernant les faux comme l'indique la note manuscrite d'Ubaud qui les accompagne. Il s'agit de 6 documents. Un certificat de vaccination antivariolique établi en 1931. Un laissez-passer avec tampon. Un tract pour une représentation théâtrale dont le recto représente une partie d'un billet de 100 francs. Colonne de papier avec rubrique de description. Essai recto verso de tampon de la gendarmerie nationale. Schéma de reflectographe employé pour gravure, dessin au crayon et à l'encre daté d'Août 1934.
- d2 Faux laissez-passer établi au profit de Verola. Le faux, non signé, non tamponné n'est pas achevé.
- d3 autorisation de séjour, faux établi par Lagrange
- d4 Lettre manuscrite recto verso du TMS avec en tête imprimée, 14 mai 1934, au Substitut du Commissaire rapporteur aux Iles du Salut sur les complicités éventuelles de Lagrange.

C — Troisième chemise

Ensemble de lettres de et à Lagrange. Salissures diverses sur toutes les pièces.

Toutes les pièces sont des lettres saisies, destinées à destruction mais sauvées par Ubaud, la correspondance entre détenus étant alors illicite. Ceci explique les salissures et les traces de pliage nombreuses sur l'essentiel des lettres.

2013.4.30.3

— Sous dossier Verola/Lagrange

- Echange de lettres Verola/Lagrange au sujet d'un faux. Août/septembre 1933. 3 feuilles. *(Le contenu est sans doute en rapport avec certaines des pièces du Dossier II, cotes: 1/13 à 7/13)*

D1 lettre recto du 21 août Lagrange veut il faire le document ?

D2 lettre recto verso du 12 septembre Verola ne veut pas que Lagrange fasse les cachets sauf celui de la gendarmerie (voir pièce d1 2013.4.30.2)

D3 lettre recto du 19 sept Flag demande accusé de réception à Verola qui répond au verso le 21 sept n'avoir rien reçu.

2013.4.30.4

Sous dossier Lagrange à Fifi (Hasser) composé de 11 sous chemises

D1 Lettre de Lagrange à Fifi (*Hasser*). Le 27 ?? (peut être décembre Flag parle de Noël dans sa lettre) sans précision d'année. 3 feuilles recto-verso + une ½ feuille recto. Cote: 1/18 à 4/18 (papillon rouge). Grande reconnaissance à Fifi que Flag a réussi à faire hospitaliser. On y apprend sa façon de travailler, ses commandes et son lien avec le médecin et sa femme qu'ils l'accueillent à leur table comme un des leurs. Le courrier est accompagné d'une note manuscrite d'Ubaud sur

fragment de papier concernant la famille du docteur Mercier, médecin lieutenant qui serait le fils d'antiquaires collectionneurs et marié à la fille du compositeur Raffin et mère de J.P. Laurens.

-D2 Lettre de Lagrange du 9 janvier sans précision d'année. Double feuille Cote 5/18 rouge sur première page. A propos d'un courrier perdu. Le dernier verso est vierge

-D3 Lettre de Lagrange Vendredi 15 sans précision d'année. 3 feuilles recto verso sauf pour la dernière. Cote: 6/18 à 8/18. (papillon rouge). On y apprend que Flag recevait commande des surveillants.

-D4 Lettre de Lagrange à Fifi Mercredi soir sans autre précision. Double feuille, Cote: 9/18 (papillon rouge sur première page). Réponse à des insultes. Surlignage au crayon rouge

-D5 Lettre de Lagrange à Fifi Mercredi 22 sans autre précision. Une feuille recto verso écrite à l'encre. Cote 10/18 (papillon rouge) Flag se dit misanthrope. Surlignage en bleu et en rouge

-D6 Lettre de Lagrange à Fifi. Mercredi 18 sans autre précision. Papier quadrillé, deux feuilles doubles, 11/18 et 12/18 papillon rouge. Il y explique l'affaire dite des Déportés. Flag avait reçu commande de coussin en soie par des déportés. Ces coussins ont été livrés à l'Armée du Salut mais Flag n'a été payé que en partie de la commande. On y apprend également qu'il peignait sur des sacs à farine. Surlignage postérieur au crayon graphite et au crayon rouge.

-D7 Lettre de Lagrange à Fifi jeudi soir sans autre précision. 1 feuille recto, papier quadrillé, Cote: 14/18. (papillon rouge) Projet d'une visite à l'hôpital

-D8 Lettre de Lagrange à Fifi dimanche soir sans autre précision. 1 feuille recto, Cote: 15/18. (papillon rouge). Flag attend une réponse de Fifi. Une annotation manuscrite de Ubaud au crayon.

-D9 Lettre de Lagrange à Fifi mardi sans autre précision. 1 feuille recto, Cote: 16/18. (Papillon rouge. Surcharge sur les chiffres de la cote par la fille d'Ubaud) Demande de nouvelles

-D10 Lettre de Lagrange à Fifi mercredi soir. 1 feuille recto-verso, papier quadrillé. Cote 17/18 (papillon rouge) Rancune face à l'insulte de fille de joie. Des motifs floraux au crayon bleu sont lisibles sous le texte.

- D11 Lettre de Lagrange à Fifi jeudi soir sans autre précision. 1 feuille recto, papier uni, Cote 18/18 Visite prévue. Une annotation manuscrite d'Ubaud au crayon.

2013.4.30.5

— Sous dossier Echange Hasser/Lagrange composé de 15 sous-chemises

-D1 Lettre de Hasser à Lagrange 13 octobre 1933. 1 feuille recto-verso accompagnée d'une note Ubaud "Lettre de Hasser à Lagrange où il est question de Barataud", ajout d'annotations à l'encre par sa fille. Cote: 1/11 (papillon bleu.) Des passages de la lettre sont soulignés.

-D2 lettre de Lagrange à Fifi ([réponse à la précédente](#)) Samedi. 1 feuille double rect-verso, Cote: 2/11 (papillon bleu sur première page) se défend de l'homosexualité dont Fifi l'accuse. Flag indique que le prochain envoi transitera par un certain Lemoine, une note manuscrite au crayon de Ubaud nous apprend que ledit Lemoine est infirmier à Royale.

-D3 Lettre de Hasser à Lagrange ([suite des précédentes](#)) 20.10.1933. 1 feuille recto verso, papier quadrillé, Cote: 3/11 (papillon bleu). Le recto est écrit en format portrait et le verso en paysage. Il y est question des mauvaises fréquentations de Flag. Une annotation postérieure au crayon en haut à gauche

- D4 Lettre de Lagrange à Fifi ([suite des précédentes](#)) 14.11.1933. 1 feuille recto-verso, papier bleu uni, Cote: 4/11 (papillon bleu). Question d'argent. Les lettres transitent toujours par Lemoine dont le nom est relevé au crayon par Ubaud.

- D5 Lettre de Hasser à Lagrange, sur papier réglementaire de correspondance des condamnés, datée du 20 décembre 1933. Une feuille double cotée 5/11 et une feuille simple cotée 6/11. La 6/11 écrite avec une autre encre ne correspond pas à la suite des mots de la 5/11. Ce courrier est accompagné d'une note d'Ubaud sur M. Clavelaud. Dans le courrier il est question de fréquentations et de confiance

-D6 Lettre de Lagrange à Fifi Noël 33. 1 feuille recto sur papier à carreaux Cote 7/11 (papillon bleu) Projet d'hospitalisation de fifi. Accompagné d'une note manuscrite d'Ubaud sur fragment de papier. Au verso du courrier, zone de destinataire et nombres éparses.

-D7 Lettre de Hasser à Lagrange 27 décembre 33. 1 feuille, papier quadrillé à petits carreaux,. Cote: 8/11 (papillon bleu) . Note manuscrite au crayon d'Ubaud

-D8 Lettre de Hasser à Lagrange 1^{er} février 1934. 2 feuilles, papier à lignes, le deuxième verso est vierge Cote 9/11, 10/11 (papillon bleu.) A propos de l'insulte sur la fille de joie. Annotation au crayon dans la marge haute.

-D9 Lettre de Lagrange à Fifi 3 février 1934. 1 feuille, papier uni recto verso, avec réponse et signature de fifi au verso Cote 11/11 (papillon bleu) Rupture entre eux deux. Deux chiffres sont inscrits au crayon rouge au verso.

- D10 Lettre de Hasser à Lagrange Mercredi minuit sans autre précision. Double feuille. Cote: 11 bis (papillon bleu sur première page) Il y est question d'homosexualité et de confiance. Un IX est indiqué au crayon rouge en haut à gauche de la première page, des lignes sous soulignées avec ce même crayon. Une note manuscrite d'Ubaud sur fragment de papier indique qu'il est question du Dr Mercier, la fille rajoute que les passages soulignés en rouge évoquent peut être une évasion.

- D11 Fragment de lettre de Hasser à Lagrange. Sans cote (papillon bleu vierge)

- D12 à D15 Ensemble de lettres échangées entre Lagrange et Hasser au sujet d'un vol de pépite au Dr qui estimait Flag, accompagné d'une note manuscrite d'Ubaud.

D12 Lettre de Lagrange à Fifi. Double feuille grand format et 1 feuille simple grand format, **Une photographie annoncée ne figure pas dans le fonds**. Cote 1/6 à 3/6 (papillon rouge sur chaque page) annotation manuscrite d'Ubaud au crayon.

D13 Lettre de Lagrange à Fifi. 1 feuille, papier à carreaux recto-verso, Cote 4/6 (papillon rouge) annotations d'Ubaud au crayon, mots soulignés au crayon bleu et rouge.

D14 Lettre de Lagrange à Fifi. 1 feuille double, papier uni, Cote: 5/6 (papillon rouge sur première page). Certains passages sont soulignés au crayon.

D15 Lettre de Hasser à Lagrange. 1 feuille double, Cote: 6/6 (papillon rouge sur première page). Note manuscrite d'Ubaud au crayon en page intérieure.

2013.4.30.6

Sous dossier Grandet/Lagrange composé de 4 sous-chemises

- D1 Lettre de Grandet à Fifi et Lagrange 24 janvier 1934. 1 feuille, Cote: 1 /2 (papillon orange) banalités

-D2 Lettre de Grandet à Lagrange. Une feuille double, Cote 1/1 (papillon vert sur première page). Pas de date. Le dernier verso est vierge. Annotation d'Ubaud au crayon sous la signature.

-D3 Lettre de Grandet à Fifi. 3 feuilles dont deux doubles. Le numéro des pages est écrit en haut par le scripteur sauf les pages 1 et 10 ne sont pas numérotées mais le courrier semble entier. Cote 1/3 à 3/3

-D4 Lettre de Grandet et Lagrange à Fifi, une feuille recto Cote: 2/2 (papillon orange) annotation d'Ubaud au crayon en haut.

2013.4.30.7

— Sous dossier correspondance Lagrange: divers

-D1 Fragment de lettre sur un bout de page de cahier d'écolier, origine inconnue. Cote 13/18 (papillon rouge) référence à Bouboule l'infirmier comme l'indique l'annotation manuscrite d'Ubaud

-D2 Lettre du 24 juillet 1933 de Gaston Renard à un camarade. 1 feuille recto-verso, note d'Ubaud, sur fragment de papier séparé, précisant que le document a été trouvé dans les papiers de Lagrange. Cote 3/3 (papillon mauve foncé); **Il est question de grâce et de commutation de peine**

-D3 Lettre à Lagrange. 1 feuille, Cote 1/3 (papillon mauve foncé. Note d'Ubaud non cotée) demande paiement de dettes.

-D4 Lettre de Lagrange à Adrien. Papier uni, Cote 2/3 (papillon mauve foncé) a des choses importantes à lui dire. Note manuscrite d'Ubaud au crayon en bas à gauche

-D5 Lettre à Lagrange, de Théo. 1 feuille, verso avec l'adresse de Lagrange (*Il est alors simplement relégué. La lettre, non datée, est donc écrite avant la fabrication de fausse monnaie et l'envoi aux Iles*); note manuscrite d'Ubaud sur fragment de papier. Cote: 1/3 (papillon bleu. Note d'Ubaud non cotée) Des passages de la lettre sont soulignés

- D6 Lettre de théo, à Lagrange (*même signataire que ci-dessus*) 15 avril 1932. 1 feuille (pliée en deux), note manuscrite d'Ubaud sur fragment de papier (*précise que cette lettre est postérieure à la découverte de fausse monnaie*). Cote: 2/3 (papillon bleu. Note d'Ubaud non cotée). Plusieurs passages sont soulignés. Une note en haut à droite de la première page indique : N'égarez pas ces lettres. Un renvoi postérieur et signalé par un astérisque en marge inférieure des pages intérieures semble être de la main de Lagrange.

- D7 Lettre à Lagrange de Bébert. Blockhaus des libérés. 1 feuille, papier uni, grand format, écrit à l'encre bleue recto, au verso adresse de Lagrange qui est alors aux îles du Salut (*annonce la mort de Théo, le signataire des deux lettres ci-dessus*). Cote 3/3 (papillon bleu)

-D8 3 billets de Lagrange à Mme Caveland au sujet d'un travail de peinture sur étoffe (robe) effectué par Lagrange. Février 1934 Cote: 1/13 à 3/13 (papillon jaune. *la fille d'Ubaud, indique sur la chemise que Mme Caveland était la femme du fournisseur de viande.*)

2013.4.30.8

Sous dossier composé d'un ensemble de 10 lettres du déporté Laperre à Lagrange.

D1— Lettre du 4 août 1933. 1 feuille, verso avec adresse de Lagrange ("*Isolement Royale*"), Réponse de Flag au crayon à papier en marge gauche. Cote 6/13 (papillon jaune) Flag est en affaire avec le déporté Laperre qui lui achète des œuvres de préférence sur soie et représentant des paysages de la Guyane. (*Il y a des confusions dans les dates, telles qu'elles apparaissent dans cette correspondance. Cf. les lettres qui suivent et les dates entourées au crayon par Ubaud*)

D2 — Lettre du 9 août 1933. 1 feuille recto adressée à Lagrange en *isolement à Royale*. (papillon jaune 4/13, note non cotée) Commande de travail. On y parle de l'Armée du Salut. Quel rôle avait elle dans l'écoulement de la camelote ? Une note d'Ubaud sur un fragment de papier accompagne le courrier. Ubaud y note intermédiaire des forçats et parle du surveillant Moigno (illisible). Des passages sont indiqués au crayon noir et Ubaud a écrit lettre de Laperre dans l'angle supérieur gauche. Au verso, adresse du destinataire et chiffres à l'encre violette.

D3— Lettre identique à la D1 1 feuille, verso avec adresse de Lagrange ("*isolement Royale*") Cote: 5/13 (papillon jaune)

D4 — Lettre du 13 septembre 1933. 1 feuille recto, Cote: 8/13 (papillon jaune) Laperre insiste sur les albums, il réclame également des vues de l'île du Diable. Des mots difficilement lisibles car effacés par des taches d'eau ont été réécrits au crayon par Ubaud

D5 — Billet du 13 septembre 1933 (*brouillon du précédent*). 1 fragment de feuille, (*semble provenir d'un registre de l'Administration pénitentiaire*), (*Le surveillant*

Moigno assurant le transport clandestin des billets et objets entre condamnés est nommé). Cote 7/13 (papillon jaune). Ecrit au crayon.

D6 — Lettre du 3 octobre 1933. 1 feuille, verso avec un schéma de la composition d'une œuvre commandée : Pour en faire un cliché, tapant bien à l'œil, petit dessin que Laperre destine à faire imprimer pour ses mémorandums. Au verso également adresse de Lagrange, toujours en isolement, Cote: 9/13 (papillon jaune) commande

D7 — Lettre du 5 octobre 1933. 1 feuille recto-verso. Cote: 10/13 (papillon jaune). Relance pour la commande

D8 — Lettre du 18 octobre 1933, écrite depuis l'île du Diable. 1 feuille, verso avec adresse de Lagrange, Cote: 11/13 (papillon jaune) Albums reçus et donnent satisfaction

D9 — Lettre du 21 octobre 1933. 1 feuille, verso adresse et mention: "impossible de cacheter je n'ai pas de la cire", au crayon. Cote 12/13 (papillon jaune) Laperre semble sur le point de partir sur Cayenne et ne veut pas faire d'avance à Flag

D10— Lettre du 30 octobre 1933. 1 feuille, verso avec adresse de Lagrange, Cote: 13/13 (papillon jaune. Surcharge sur le chiffre de la cote par la fille d'Ubaud). *N.B. Christelle, nommé dans la lettre, est un déporté. Cet ensemble met bien en relief les trafics auxquels pouvaient se livrer certains condamnés, entre eux et avec la complicité d'une partie du personnel. Laperre refuse les tableaux envoyés par Flag*

2013.4.30.9

Sous dossier extrait du dossier général Forçats et consacré à Francis Lagrange. Ensemble de 3 lettres de Delachambre, "ex-libéré" (il signe "Julot" lorsqu'il s'adresse à Lagrange. La date de sa libération puis de sa nouvelle condamnation ne sont pas connues)

D1 — A Lagrange du 25 novembre sans précision d'année. 1 feuille, recto verso. Une lacune en haut de la feuille tronque le courrier. Cote: 1/3 (papillon vert) Delachambre est soigné à l'hôpital

D2 — A Lagrange. Une feuille pliée en 2 rédigée un mercredi matin sans autre précision de date, Cote: 3/3 (papillon jaune) Mise en garde sur les fréquentations et la conduite à tenir. Ubaud note au crayon sur la première et la dernière page qu'il s'agit d'une lettre du forçat Delachambre.

D3 — Lettre à un négociant par Delachambre 29 sept 33. 1 feuille recto-verso, *(met en cause le médecin et sans doute un trafic de chaussures)*. Cote: 2/3 (papillon vert) *Le document est annoté de remarques d'Ubaud faites au crayon.*

2013.4.30.10

Lettre de Lagrange, 8 sept 1934 avec enveloppe, au Commandant Adjoint près le TMS. Cote: 9/13, 10/13 (papillon rouge) Demande la restitution de livres

2013.4.30.11

Ensemble de copies de lettres clandestines à et de Lagrange, par Ubaud. 15 pages recto verso d'un ancien registre. Cote: 1/15 à 15/15 (papillon rouge)

2013.4.31

- Extrait du journal officiel de février 1942, incomplet, décision portant nomination du Commissaire rapporteur près le TMS est encadrée. Note manuscrite en marge.
- Extrait du BO Guyane Française 1934, papillon rouge, incomplet. Référence en marge haute au crayon. Plusieurs noms sont soulignés en rouge
- JO du 17 octobre 1942. Plusieurs actes sont soulignés ou encadrés au crayon. Référence au crayon en marge haute. Tampon postale en haut à gauche.
- JO du 7 février 1942 avec papillon manuscrit de la fille Anjot signalant la nomination Ubaud. Actes encadrés et note manuscrite en marge haute.
- Numéros de Libération Maroc : 22 et 29 juin 1944 et 8 juillet 1944. Articles signés Marbaud signalés par un papillon manuscrit et note man d'Ubaud sur les personnels des différentes administratives à Casablanca
- N° du 4 avril 1944 de Libération Maroc article signé Marbaud sur le ralliement de la Guyane, papillon man.
- N° du 1^{er} et 15 février 1955 de Parallèle 5. Article sur l'histoire de Cayenne
- Chemise affaire Galmot composée de 2 coupures de presse dont un portrait photo de Gaston Monerville et 4 notes manuscrites

2013.4.32

Dossier: *Forçats*

Ensemble de 20 chemises sur divers condamnés. Les pièces contenues dans chacune sont cotées; elles font souvent double emploi avec les pièces du carton

2013.4.29 *Forçats. Extraits de dossiers Liste et composition des chemises :*

D1 : Divers bagnards, une note man et 5 photocopies. Note man sur l'Historia du 8 août 1964 relatif à Marius à Jacob et photocopie de la transcription de cette note par la fille. 4 photocopies de notes dactylographiées sur divers bagnards (Picard, Lemetais, Merklin, Bourgeois, Hespel, Gardebois, Brignone, Hanot, Cherf, Fursy et Bordeaux, de Chandon, Colombin, Wurmser, Djelidjel, Battier, Pilas, Baron, Stephens)

D2 Frère André Amor Ben Mohamed 3 feuilles dactylographiées : 1 recto verso, 1 recto et 1 demi recto. Papillon violet.

D3 Barataud 2 feuilles dactylographiées recto verso pour la première. Papillon vert

D4 Bebin 1 feuille dactylographiée, recto verso, papillon vert.

D5 Belbenoit 3 feuilles manuscrites de la main de la fille Ubaud se composant : de 2 brouillons de lettres adressées au directeur de Paris Match à propos d'un article en 59 sur Belbenoit et d'une liste de pièces se trouvant dans le dossier de Belbenoit.

Une bio dactylographiée rédigée par Ubaud et un petit article de presse, accroche titrée Belbenoit le forçat écrivain vient de mourir.

D6 Boppe Bouvret 2 notes manuscrites, une sur Boppe et une sur Bouvret. Une feuille dactylographiée recto verso intitulée amour chimérique d'un forçat.

D7 Chevalier une feuille dactylographiée recto-verso titrée La mort du forçat et sa copie.

D8 Crouzet comte de Reyssac une feuille dactylographiée recto-verso

D9 Davin une feuille dactylographiée recto

D10 Dieudonné 12 feuilles manuscrites et annotées reliées en petit cahier avec ajouts de fragments de feuilles collés dans les marges Il s'agit d'un manuscrit proposé à un journal ou éditeur et composant une « rétrospective sur le bagne colonial et ses évasions célèbres ». Ubaud propose de l'illustrer de photo et dessins au lavis totalement inédits. . 4 feuilles recto-verso dactylo

D11 Guyot une feuille dactylographiée recto : assassin de la belle Malou

D12 Klems 2 feuille dactylographiées recto et verso et recto

D13 Lafortune Laget 3 feuilles dactylographiées recto verso sauf la dernière

D14 Lagrange 11 feuilles dactylographiées

D15 Mestorino 1 feuille dactylographiée recto

D16 Anonyme se dit Monrevel Mary 2 feuilles dactylographiées

D17 Philipponet 1 feuille dactylographiée recto

D18 Roussencq 3 feuilles dactylographiées et une photocopie couleur d'une photographie portrait de Roussencq en 1928.

D19 Seznec tirage grand format du portrait de Seznec devant le TMS avec légende au verso de la main de Ubaud et réécrite par la fille

D20 Vannier 2 feuilles dactylographiées

2013.4.32.1

Manuscrit l'enfer du bagne. Inédit de Paul Roussencq

2013.4.33 Dossier: papiers divers.

4 chemises:

a) *Non bagne.* 2 Coupures de presse, non cotées. Images de Franz Schubert / Surprises du divorce.

b) *Notes diverses.* Notes, fragments de papier, 16 pièces non cotées tout sujet (facture, conjugaison, notes sur le bagne...)

c) *Peinture Ubaud.* Coupures de presse sur expositions de peinture auxquelles Ubaud a participé. 8 courriers 13 coupures de presse

d) *Articles divers de journaux.* Autran, Carco, Gamelin, Langevin 5 pièces

2013.4.34 Références de photographies

13 pièces manuscrites sur différents types de papier : blanc, quadrillé, ligné, bleu, des feuilles entières ou des fragments. Certaines des annotations sont datées et contextualisent la prise de vue.

2013.4.35

Notes Guerre 1914-1918

Notes manuscrites de Ubaud sur 12 feuilles initialement brochées en cahier. Il s'agit des notes et souvenirs d'Ubaud. Tous les feuillets sont recto-verso à l'exception du premier qui ne comporte que le titre au recto et le dernier qui est totalement vierge. Les feuillets sont paginés, il manque le feuillet 11-12.

2013.4.36

Photographies

Tirages photographiques :

- 2013.4.36.1 Pénitencier de Saint-Jean du Maroni Relégation, vues des cases.
- 2013.4.36.2 Pénitencier du Maroni Territoire de la Relégation (Guyane Fse) Vue des concessions agricoles
- 2013.4.36.3 Pénitencier de St Jean du Maroni Relégation Vue des cultures pénitentiaires
- 2013.4.36.4 Pénitencier de Saint Jean du Maroni Relégation Vue du dépôt
- 2013.4.36.5 Iles du Salut Royale Intérieur de la Cour du Camp au fond à D. l'île du Diable (2 tirages)
- 2013.4.36.6 Ile du Salut (Royale) L'habitation du Commandant du Pénitencier Premier plan le Docteur Bories et Mr Réau gestionnaire du magasin de vivres devant lui notre chien Black
- 2013.4.36.7 La Chapelle de Royale (2 tirages sur l'un la légende rappelle que l'intérieur fut décoré par Francis Lagrange)
- 2013.4.36.8 La Martinière
- 2013.4.36.9 Saint-Laurent du Maroni. Colonne de forçats débarquant du Martinière. Premier plan : cour du cercle des fonctionnaires.

2013.4.37

Plans 4 documents

— 4 documents originaux :

- **2013.4.37.1 et 2013.4.37.2** 2 plans du camp de la transportation: 1 brouillon, un plan fini. Réalisés par Ubaud. Cote: 1 et 2 (papillon rouge).
- **2013.4.37.3** Plan (brouillon) du quartier officiel de Saint-Laurent du Maroni, par Ubaud, sans date. Commentaire manuscrit de la fille d'Ubaud. Cote 3 (papillon rouge)
- **2013.4.37.4** un plan (négatif bleu) émanant de l'Administration pénitentiaire: projet d'électrification du quartier officiel de Saint-Laurent, daté 20 aout 1937, signé Guillaume Louis chef des travaux pénitentiaires. Cote 4 (papillon rouge)

2013.4.38

Iconographie originale. 4 docs

- 2013.4.38.1 Affichette originale Théâtre du personnel à l'occasion des fêtes de la pentecôte dimanche 4 juin 1933 représentation Une femme ravie
- 2013.4.38.2 Affiche programme original de la fête du 11 novembre 1931

2013.4.38.3 Croquis sur fragment de papier représentant différents types de bâtiments pénitentiaires avec légendes.

2013.4.38.4 Croquis préparatoire au dessin 2009.2.4, emplacement de la guillotine

2013.4.39

Aquarelles par Fraulet 3 documents

2013.4.39 Carnet à couverture toilée Sur la deuxième de couv une note man de Ubaud : aquarelles du nommé Fraulet à l'île Nou (N.C.) Hôpital du Marais 1900. Ces trois pages n° 7, 10 et 28 sont tout ce qui reste du document. Sur la 3^e de couv un fruit est dessiné.

Trois aquarelles sur papier représentant :

2013.4.39.1 - canaques à la pêche –

2013.4.39.2 des cases au bord de l'eau –

2013.4.39.3 vieille canaque de Thia.

2013.4.40

Huile sur bois d'Ubaud, recto-verso, d'un côté portrait de jeune fille, de l'autre l'enfant perdu.

2013.4.41

Album édité Vues et types Nouvelle-Calédonie, collection L. Talbot Nouméa.

Album agrafé, scotché, perforé maintenu par des liens de raphia. Annoté de la main de Ubaud. Manque la 4^e de couverture.

2013.4.42

Huile sur toile non montée sur châssis, de Ubaud, représentant la case de Dreyfus à l'île du Diable.

2013.4.43

Dessin au fusain d'Ubaud, la Montagne pelée d'après photo

2013.4.44

Dessin au pastel d'Ubaud, paysage d'Afrique du Nord

2013.4.45

Dessin au crayon et pastel de Jacqueline Ubaud-Anjot réalisé pour le programme de remise de prix

2013.4.46

Feuille double, dessin à la gouache de J. Ubaud-Anjot couverture de programme de remise de prix.

2013.4.47

Dessin à l'encre d'Ubaud, recto verso, scène de combat et postures militaires

2013.4.48

Aquarelle de Kip (Ubaud) (1937) Cayenne Un coin de Céperou

2013.4.49

Aquarelle de Kip (Ubaud) 1937 Rive droite du Maroni vers l'embouchure

2013.4.50

Dessin au pastel de Ubaud, Belleville dans la Meuse où Ubaud a fini sa vie

2013.4.51

Paysage exotique Côte d'Ivoire

2013.4.52

Type de négresse AOF

2013.4.53

Paysage exotique Danseurs Fali Cameroun

2013.4.54

Jeux d'eau à Dakar

2013.4.55

Paysage exotique Canaque tirant la fronde Nlle Calédonie

2013.4.56

Paysage exotique Nouvelle Calédonie

2013.4.57

Paysage exotique Nouvelle Calédonie

2013.4.58

Paysage exotique Tribu de Bouirou Nouvelle Calédonie

2013.4.59

Paysage exotique Nouvelle Calédonie

2013.4.60

Paysage exotique Houaïlou Nlle Calédonie

2013.4.61

Ile du Diable GF La case de Dreyfus

2013.4.62

Iles du Salut GF Le banc de Dreyfus à l'île du Diable en 1935

2013.4.63

Pirogues et franchissement d'un rapide GF

2013.4.64

Paysage exotique Montée aux placers Guyane Française

2013.4.65

Paysage exotique St Laurent du Maroni Pirogues boschs au village annamite

2013.4.66

Sur le Maroni pêcheurs annamites levage des filets

2013.4.67

Paysage exotique Pirogue sur le fleuve Maroni

2013.4.68

Paysage exotique St Laurent du Maroni

2013.4.69

Paysage exotique St Laurent du Maroni

2013.4.70

Sortie de crique sur le Maroni

2013.4.71

Venise GF

2013.4.72

Paysage exotique St Laurent du Maroni

2013.4.73

Paysage exotique, crique Jacques ?

2013.4.74

Paysage exotique St Laurent du Maroni

2013.4.75

Paysage exotique îles du Salut

2013.4.76

Paysage exotique îles du Salut

2013.4.77

Paysage exotique îles du Salut île Royale

2013.4.78

Paysage exotique Route de St Maurice à St Laurent du Maroni

2013.4.79

Paysage exotique Fort de France en Martinique

2013.4.80

Paysage exotique Martinique

2013.4.81

Paysage exotique Phare de l'enfant perdu

2013.4.82

Adieu

2013.4.83

Paysage exotique Le Montabo GF

2013.4.84

Lac Rorota

2013.4.85

Route de St Maurice

2013.4.86

Fleuve Sinnamary

2013.4.87

Affluent du fleuve Maroni

2013.4.88

Cayenne – La Caserne

2013.4.89

St Laurent avenue Godebert

2013.4.90

Cayenne. Un coin du Mont Cépérou

2013.4.91

L'enfant perdu

2013.4.92

Felouque

2013.4.93

Bain

2013.4.94

Cayenne La caserne vue de la plage

2013.4.95

Les amandiers

2013.4.96

Rive droite du Maroni

2013.4.97

Portrait de Guyanais

2013.4.98

Le bourg de Montsinéry

2013.4.99

Muret de l'AP

2013.4.100

Poupée noire

2013.4.101

Album de 156 tirages photographiques intitulé Séjours en Guyane. Comporte des indications manuscrites sur les clichés ainsi que des papillons blancs, collés sur clichés, avec indications, toujours par la fille d'Ubaud.

2013.4.101.1	Depuis l'appontement Vue de la rive St Laurent
2013.4.101.2	Sur la rive du Maroni
2013.4.101.3	Saint-Laurent rue Mélinon
2013.4.101.4	Environs de St Laurent
2013.4.101.5	Environs de St Laurent Village chinois
2013.4.101.6	Guyane hollandaise
2013.4.101.7	Rive hollandaise, enfants indiens
2013.4.101.8	Rive hollandaise, enfants indiens
2013.4.101.9	Rive hollandaise avec des indiennes Galibis
2013.4.101.10	Sur la rive hollandaise
2013.4.101.11	Rive hollandaise une indienne et son bébé
2013.4.101.12	devant une case indienne rive hollandaise
2013.4.101.13	indiens
2013.4.101.14	Pirogues Bosch
2013.4.101.15	un bosch qui confectionne une pagaie
2013.4.101.16	un Bosch
2013.4.101.17	Jeune Bosch
2013.4.101.18	Femmes boschs
2013.4.101.19	Jeunes femmes Boschs
2013.4.101.20	Jeunes femmes Boschs
2013.4.101.21	Kiki rue Danton
2013.4.101.22	Maman
2013.4.101.23	1928 Papa en Pyjama
2013.4.101.24	Rue danton

2013.4.101.25	A St Laurent
2013.4.101.26	Saint-Laurent-du-Maroni
2013.4.101.27	Simone Masse
2013.4.101.28	Famille Masse
2013.4.101.29	Dans le jardin du commandement
2013.4.101.30	Rue carnot
2013.4.101.31	Rue carnot
2013.4.101.32	M. et Mme Djebbari
2013.4.101.33	Jacqueline Ubaud
2013.4.101.34	Avenue Godebert
2013.4.101.35	Maman et moi avenue Godebert
2013.4.101.36	Jacqueline Ubaud
2013.4.101.37	Rue Godebert, derrière la maison
2013.4.101.38	Chez Vincent Cuaz le matin de Noël
2013.4.101.39	M. Prével
2013.4.101.40	Départ du Colonel Prével
2013.4.101.41	Départ du Colonel Prével
2013.4.101.42	Le Carnaval
2013.4.101.43	Carnaval des touloulous
2013.4.101.44	Le Carnaval le Vidé
2013.4.101.45	Une classe de l'école Saint-Léon
2013.4.101.46	A Mana
2013.4.101.47	Famille Masse
2013.4.101.48	Maison du médecin Bories
2013.4.101.49	Un pousse
2013.4.101.50	L'habitation des Wackenheim
2013.4.101.51	Royale Débarcadère
2013.4.101.52	Royale débarcadère et bâtiments administratifs
2013.4.101.53	Requin pêché dans les eaux de Royale
2013.4.101.54	Un requin pris dans les eaux de Royale
2013.4.101.55	Une belle prise, était ce bien utile ?
2013.4.101.56	Bâtiments administratifs du débarcadère
2013.4.101.57	La pointe aux blagueurs
2013.4.101.58	Montée vers la pointe et le plateau
2013.4.101.59	Début de la montée
2013.4.101.60	Bain des buffles
2013.4.101.61	Une bufflonne et son nouveau-né
2013.4.101.62	Combat de buffles sur le plateau
2013.4.101.63	un buffle
2013.4.101.64	Royale
2013.4.101.65	Maison du médecin
2013.4.101.66	Royale la pointe
2013.4.101.67	Royale le plateau
2013.4.101.68	Royale l'église
2013.4.101.69	Royale l'église

2013.4.101.70	Royale l'hôpital du personnel
2013.4.101.71	Entrée de l'hôpital
2013.4.101.72	St Joseph le cimetière
2013.4.101.73	Royale Le Phare
2013.4.101.74	Royale Montée vers le sémaphore
2013.4.101.75	Ile Royale vue des bords de l'Ile
2013.4.101.76	Ile Royale vue des pentes de l'île
2013.4.101.77	Royale chez les Pim
2013.4.101.78	Depuis Royale l'île du Diable
2013.4.101.79	Iles du Salut Lever de lune
2013.4.101.80	Ile Royale Clair de lune
2013.4.101.81	A l'étage dans la véranda
2013.4.101.82	A l'étage dans la véranda
2013.4.101.83	A l'étage dans la véranda
2013.4.101.84	Jacqueline Ubaud
2013.4.101.85	M. et Mme Ubaud
2013.4.101.86	Dans la cour derrière la maison avec Moustique
2013.4.101.87	Albert Ubaud
2013.4.101.88	avec Black 1934
2013.4.101.89	Mme Pinelli, Mme Bories Maman
2013.4.101.90	Jean-Michel Bories
2013.4.101.91	M et Mme Bories, J. Michel Bories, maman et papa
2013.4.101.92	Chez nous
2013.4.101.93	Devant la maison
2013.4.101.94	Baignade
2013.4.101.95	Baignade
2013.4.101.96	Apéritif à bord, au passage du duc d'Aumale
2013.4.101.97	Duc d'Aumale
2013.4.101.98	Famille Cléostrate
2013.4.101.99	Communion d'Andrée Cléostrate
2013.4.101.100	Repas entre hommes
2013.4.101.101	Chez Sauvée
2013.4.101.102	M. et Mme Pinelli
2013.4.101.103	Devant la maison
2013.4.101.104	M. et Mme Pinelli
2013.4.101.105	Royale sous bois
2013.4.101.106	Royale sous bois
2013.4.101.107	Royale sous bois
2013.4.101.108	Pique nique à Royale sous bois
2013.4.101.109	Royale sous bois
2013.4.101.110	Bories avec un iguane
2013.4.101.111	Bories avec un iguane
2013.4.101.112	pourtour de l'île
2013.4.101.113	Promenade sur les bords de l'Ile
2013.4.101.114	repos pendant promenade

2013.4.101.115	Moi avec Black
2013.4.101.116	Chez nous
2013.4.101.117	jacqueline et Black
2013.4.101.118	Jacqueline Ubaud
2013.4.101.119	Jacqueline Ubaud
2013.4.101.120	jacqueline et Black
2013.4.101.121	Venise
2013.4.101.122	Baignade à Venise
2013.4.101.123	Au pied de la colonne Reine Charlotte M. Valent
2013.4.101.124	entre amis devant la mairie
2013.4.101.125	La cérémonie à l'église
2013.4.101.126	Cérémonie religieuse
2013.4.101.127	Portrait de groupe
2013.4.101.128	Lieu dit la roche bleue
2013.4.101.129	lieu dit la roche grise
2013.4.101.130	Portrait de groupe
2013.4.101.131	Le canot à voile
2013.4.101.132	Cayenne rue Lalouette
2013.4.101.133	Cayenne La Cathédrale
2013.4.101.134	Germaine Millien
2013.4.101.135	Hélène Raffray
2013.4.101.136	Sœur Yves
2013.4.101.137	Groupe d'amies
2013.4.101.138	Cayenne à St Joseph
2013.4.101.139	Aux Amandiers
2013.4.101.140	Cayenne Jacquelin
2013.4.101.141	A Cayenne Costume de théâtre
2013.4.101.142	3 communiantes indiennes
2013.4.101.143	Costumes guyanais
2013.4.101.144	Mme Ubaud
2013.4.101.145	Mme Bories Jean Michel
2013.4.101.146	Docteur Bories et Jean Michel
2013.4.101.147	Le couple Bories et Jean Michel
2013.4.101.148	Jean-Michel Bories
2013.4.101.149	maman avec Jean Michel et le Dr Bories
2013.4.101.150	Jean-Michel Bories
2013.4.101.151	Avec Maman
2013.4.101.152	Avec ses parents
2013.4.101.153	Jean-Michel Bories
2013.4.101.154	madame Bories sur le duc d'Aumale
2013.4.101.155	Michel Bories
2013.4.101.156	La plage de Montabo

2013.4.102

**Album de 136 tirages photographiques intitulé Bagne.
Comporte des indications manuscrites sur les clichés ainsi que des papillons
blancs, collés sur clichés, avec indications, toujours par la fille d'Ubaud.**

- 2013.4.102.1 Le camp de la transportation NC
- 2013.4.102.2 Panorama NC
- 2013.4.102.3 Débarcadère NC
- 2013.4.102.4 Vue générale du port NC
- 2013.4.102.5 Ile Nou
- 2013.4.102.6 Ile Nou
- 2013.4.102.7 Le bagne de l'Ile Nou
- 2013.4.102.8 Ile Nou vue du Pénitencier
- 2013.4.102.9 Ile Nou la caserne des surveillants
- 2013.4.102.10 Ile Nou la caserne des surveillants
- 2013.4.102.11 Le bagne de l'Ile Nou
- 2013.4.102.12 ile Nou La boulangerie
- 2013.4.102.13 La boulangerie du camp des forçats NC
- 2013.4.102.14 Vue de l'entrée de l'hôpital des forçats NC
- 2013.4.102.15 Saint-Laurent du Maroni, avenue de la république
- 2013.4.102.16 Allée des cocotiers menant à l'hôpital du Marais
NC
- 2013.4.102.17 Hôpital du Marais NC
- 2013.4.102.18 Le bagne de l'Ile Nou
- 2013.4.102.19 Salle des aliénés dans l'hôpital des forçats NC
- 2013.4.102.20 La baraque de l'aide bourreau Réausset NC
- 2013.4.102.21 L'aide bourreau réausset et sa cabane à la Vacherie
NC
- 2013.4.102.22 la barque de l'aide bourreau à la vacherie NC
- 2013.4.102.23 Macé bourreau du bagne de l'île Nou NC
- 2013.4.102.24 le cimetière des forçats NC
- 2013.4.102.25 Cimetière des forçats au bord de la mer NC
- 2013.4.102.26 Nouméa
- 2013.4.102.27 Bourail notre habitation NC
- 2013.4.102.28 Bourail les ateliers de travaux pénitentiaires et
notre habitation
- 2013.4.102.29 Première communion à la chapelle du pénitencier
de l'île Nou
- 2013.4.102.30 Nouméa des amies
- 2013.4.102.31 Nouméa des amies
- 2013.4.102.32 Mme Bravard
- 2013.4.102.33 Portrait de jeune femme
- 2013.4.102.34 portrait de Marguerite Bravard
- 2013.4.102.35 Famille Tristani
- 2013.4.102.36 Madame Sarlin Julie
- 2013.4.102.37 Habitation à St Laurent
- 2013.4.102.38 St Laurent, salle d'op et bâtiment de l'hôpital
- 2013.4.102.39 le logement de la rue danton

- 2013.4.102.40 Saint-Laurent les bureaux
- 2013.4.102.41 Libérés inoccupés devant Ho Sak Wa
- 2013.4.102.42 Une rue du village
- 2013.4.102.43 St Laurent, au fond l'église
- 2013.4.102.44 Le train pour st Maurice et St Jean
- 2013.4.102.45 Le train transporte des relégués
- 2013.4.102.46 Le cimetière des bagnards
- 2013.4.102.47 Environs
- 2013.4.102.48 St Laurent le village chinois
- 2013.4.102.49 le village chinois
- 2013.4.102.50 Concession
- 2013.4.102.51 Les concessions
- 2013.4.102.52 Les concessions
- 2013.4.102.53 Village chinois
- 2013.4.102.54 Les concessions
- 2013.4.102.55 Les concessions
- 2013.4.102.56 St Laurent du Maroni, le transport martinière à quai
- 2013.4.102.57 L'appontement de St Laurent
- 2013.4.102.58 Arrivée d'un convoi de bagnard
- 2013.4.102.59 Extérieur du camp
- 2013.4.102.60 Vue du camp de la transportation
- 2013.4.102.61 Entrée du camp
- 2013.4.102.62 Une corvée part au travail
- 2013.4.102.63 Corvée devant la chapelle
- 2013.4.102.64 Groupe de bagnards
- 2013.4.102.65 Deux bagnards
- 2013.4.102.66 Groupe de bagnards
- 2013.4.102.67 Vannier
- 2013.4.102.68 Deux bagnards
- 2013.4.102.69 Seznec
- 2013.4.102.70 Seznec
- 2013.4.102.71 Wy planton puis archiviste auxiliaire
- 2013.4.102.72 bagnards devant l'église
- 2013.4.102.73 bagnards devant l'église
- 2013.4.102.74 Vannier
- 2013.4.102.75 Groupe de bagnards
- 2013.4.102.76 Forçat libéré chasseur de papillons
- 2013.4.102.77 libéré chasseur de papillons
- 2013.4.102.78 L'ex forçat Lithiais
- 2013.4.102.79 forçat lithiais dit Pomme à pain
- 2013.4.102.80 l'homme au masque Marcel Picard
- 2013.4.102.81 Le Métais
- 2013.4.102.82 Hanot ancien choriste à l'opéra
- 2013.4.102.83 Cherf
- 2013.4.102.84 l'ex-forçat roussencq
- 2013.4.102.85 l'ex-forçat roussencq

- 2013.4.102.86 Case de concessionnaire au village dans le quartier des libérés
- 2013.4.102.87 Pénitencier de St Jean du Maroni, vue des cultures
- 2013.4.102.88 Pénitencier de St Jean du Maroni, vue des cultures
- 2013.4.102.89 Pénitencier de St Jean du Maroni, vue des cultures
- 2013.4.102.90 Pénitencier de St Jean vue des cases du camp
- 2013.4.102.91 Pénitencier de St Jean vue des cases du camp
- 2013.4.102.92 Pénitencier de St Jean vue des cases du camp
- 2013.4.102.93 Pénitencier de St Jean bâtiment de la corporation et de la salle d'honneur des Surveillants militaires.
- 2013.4.102.94 Pénitencier de St Jean Rue principale et chapelle à droite
- 2013.4.102.95 Nouveau camp de la transportation
- 2013.4.102.96 Pénitencier de St Jean Vue du Nouveau Camp où sont asilés les récidivistes impotents.
- 2013.4.102.97 Le diable case des déportés
- 2013.4.102.98 Le diable case des déportés
- 2013.4.102.99 Le Diable mirador
- 2013.4.102.100le Diable case de Dreyfus
- 2013.4.102.101 Ile du Diable le banc de Dreyfus
- 2013.4.102.102 Vue des cases à St Joseph
- 2013.4.102.103 Vue panoramique des Iles du Salut
- 2013.4.102.104 Vue de l'hôpital de l'île Royale
- 2013.4.102.105 Vue de l'île Royale
- 2013.4.102.106 Vue de la chapelle de l'île Royale
- 2013.4.102.107 Vue du camp de l'île Royale
- 2013.4.102.108 canot transportant les passagers du bateau à Royale
- 2013.4.102.109 Royale entrée du camp
- 2013.4.102.110 Vue de l'île Royale
- 2013.4.102.111 Un barquement du camp
- 2013.4.102.112 Royale allée centrale du plateau
- 2013.4.102.113 Ancienne caserne des militaires
- 2013.4.102.114 Ancienne caserne des militaires
- 2013.4.102.115 Une corvée de nettoyage
- 2013.4.102.116 Une corvée de nettoyage
- 2013.4.102.117 royale Jardin de l'hôpital
- 2013.4.102.118 Salle des malades de l'hôpital
- 2013.4.102.119 Royale plateau ditribution de l'eau
- 2013.4.102.120 royale Jardin de l'hôpital
- 2013.4.102.121 Vue de la chambre de Laget
- 2013.4.102.122 le forçat Laget
- 2013.4.102.123 Galerie de l'hôpital
- 2013.4.102.124 Galerie de l'hôpital
- 2013.4.102.125 la chambre de laget
- 2013.4.102.126 Salle avec microscope
- 2013.4.102.127 Laget

- 2013.4.102.128 Philipponet
- 2013.4.102.129 Dhy écrivain
- 2013.4.102.130 ile Royale l'hôpital des forçats
- 2013.4.102.131 Asile d'aliénés
- 2013.4.102.132 le canot
- 2013.4.102.133 Les canotiers
- 2013.4.102.134 Convoi mortuaire d'un bagnard pour immersion
- 2013.4.102.135 Ile du diable une allée de cocotiers
- 2013.4.102.136 St Joseph

2013.4.103 Ensemble de 199 négatifs sur plaque de verre et sur film.

Chaque plaque avait été mise dans une enveloppe blanche du commerce par la fille d'Ubaud, parfois regroupées par thème dans la même enveloppe, avec indications de dates et lieux, le tout disposé dans trois petites boîtes de carton. De nombreuses plaques sont les négatifs des clichés présents dans les albums ci-dessus; d'autres sont des négatifs sans équivalents de tirages sur papier. Négatifs sur films, également mis sous enveloppes par la fille d'Ubaud, et regroupés parfois par thèmes, avec indications de dates et lieux. Négatifs sur films, roulés dans une boîte ronde de film: *Martinique, Haïti, 1940.*

- 2013.4.103.1 Royale vue du quai
- 2013.4.103.2 Royale par clair de lune
- 2013.4.103.3 Royale le plateau, une corvée de forçats
- 2013.4.103.4 Royale la caserne de la troupe
- 2013.4.103.5 Royale la caserne de la troupe
- 2013.4.103.6 Royale notre habitation logement de passage
- 2013.4.103.7 Royale entrée du camp
- 2013.4.103.8 Royale jardin de l'hôpital
- 2013.4.103.9 Royale l'hôpital
- 2013.4.103.10 Case du camp libre
- 2013.4.103.11 Royale une case de chef de camp
- 2013.4.103.12 Royale vue de l'hôpital des forçats
- 2013.4.103.13 Royale asile d'aliénés
- 2013.4.103.14 Royale vue du camp libre
- 2013.4.103.15 Vue de Royale
- 2013.4.103.16 Royale la chapelle vue du phare
- 2013.4.103.17 Royale hôpital corvée de soupe
- 2013.4.103.18 Royale forçat effectuant une réparation
- 2013.4.103.19 Royale Canot
- 2013.4.103.20 Royale le canot de service arborant le fanion du commandant
- 2013.4.103.21 Royale Guyot
- 2013.4.103.22 Royale Philipponet
- 2013.4.103.23 Philipponet et un surveillant
- 2013.4.103.24 Royale Laget se rendant dans sa chambre

- 2013.4.103.25 Royale chambre de Laget
- 2013.4.103.26 Royale bord de mer
- 2013.4.103.27 Royale lieu dit les travaux
- 2013.4.103.28 Royale vue du télégraphe
- 2013.4.103.29 Télégraphe chappe Royale
- 2013.4.103.30 Vue de Royale
- 2013.4.103.31 Royale Flottat Muglioni
- 2013.4.103.32 Royale
- 2013.4.103.33 Royale requins
- 2013.4.103.34 Royale combat de buffles
- 2013.4.103.35 Royale baignade de buffles
- 2013.4.103.36 Royale derrière notre habitation un buffle
- 2013.4.103.37 Ile St Joseph Vue de Royale
- 2013.4.103.38 St Joseph les locaux de la réclusion cellulaire
- 2013.4.103.39 St Joseph un bâtiment cellulaire
- 2013.4.103.40 st Joseph le cimetière des personnels civils
- 2013.4.103.41 Ile Nou vue du Port
- 2013.4.103.42 NC Ile Nou la Boulangerie
- 2013.4.103.43 entrée de l'hôpital du marais NC
- 2013.4.103.44 Ile Nou asile des aliénés à l'hôpital du marais
- 2013.4.103.45 La grande caserne des surveillants militaires
NC
- 2013.4.103.46 Ile Nou le quartier disciplinaire et le camp
- 2013.4.103.47 baraque de l'aide bourreau Réausset NC
- 2013.4.103.48 Cimetière des forçats NC
- 2013.4.103.49 M. Mme Djebbari
- 2013.4.103.50 Carnaval rue maxime de Camp
- 2013.4.103.51 La savane
- 2013.4.103.52 Vue du lieu dit le village chinois
- 2013.4.103.53 St Laurent Famille Indienne
- 2013.4.103.54 Femme et fillette boschs
- 2013.4.103.55 appontement administratif
- 2013.4.103.56 Rue danton
- 2013.4.103.57 Notre habitation rue Danton
- 2013.4.103.58 Mlle Masse Simone
- 2013.4.103.59 Carmen dans la véranda
- 2013.4.103.60 Rue Danton nos singes
- 2013.4.103.61 L'heure du punch
- 2013.4.103.62 Rue danton à l'heure du punch
- 2013.4.103.63 Rue Danton femme et fille Bosch
- 2013.4.103.64 St laurent Lieu dit Venise sur le fleuve
Maroni
- 2013.4.103.65 st laurent Carmen et jacqueline avenue
Godebert
- 2013.4.103.66 Jacqueline et Carmen dans notre bananeraie
- 2013.4.103.67 St Laurent avenue Godebert
- 2013.4.103.68 St Laurent avenue Godebert

- 2013.4.103.69 Réception chez M. Vincent Cuaz
- 2013.4.103.70 A bord du Biskra
- 2013.4.103.71 A bord du Biskra
- 2013.4.103.72 Bal dans les parterres de la direction
- 2013.4.103.73 Bal dans les parterres de la direction
- 2013.4.103.74 Bal dans les parterres de la direction
- 2013.4.103.75 Jacqueline et Carmen rue Carnot
- 2013.4.103.76 Jacqueline
- 2013.4.103.77 Jacqueline
- 2013.4.103.78 devant le cercle des fonctionnaires civils
- 2013.4.103.79 en route vers St Jean du Maroni
- 2013.4.103.80 Dans le jardin du commandement
- 2013.4.103.81 Colonel Prével
- 2013.4.103.82 Colonel Prével
- 2013.4.103.83 St Laurent Le Martinière à quai
- 2013.4.103.84 Forçats rue Maxime de Camp
- 2013.4.103.85 Forçats et libérés rue Maxime de Camp
- 2013.4.103.86 Trois forçats devant la chapelle de St Laurent
- 2013.4.103.87 Deux forçats devant la chapelle de St Laurent
- 2013.4.103.88 Lieu dit les Bambous
- 2013.4.103.89 Vues des concessions pénitentiaires
- 2013.4.103.90 Ancienne case de concessionnaires urbains
- 2013.4.103.91 L'ex-forçat malgache Wy dans sa concession
- 2013.4.103.92 Ancienne case de forçat concessionnaire à usage de boutique
- 2013.4.103.93 St Laurent un coin de forêt autour du village
- 2013.4.103.94 Guyane hollandaise Albina
- 2013.4.103.95 Bâtiments administratifs du débarcadère
- 2013.4.103.96 Ile Royale la montée
- 2013.4.103.97 Royale la pointe aux blagueurs
- 2013.4.103.98 Royale une allée plantée d'arbres
- 2013.4.103.99 Royale le plateau
- 2013.4.103.100 Royale l'hôpital
- 2013.4.103.101 Royale le phare
- 2013.4.103.102 Ile Royale pique nique à Royale sous bois
- 2013.4.103.103 Ile Royale déjeuner chez nous
- 2013.4.103.104 Vue de Royale sous bois
- 2013.4.103.105 Ile Royale
- 2013.4.103.106 Ile Royale
- 2013.4.103.107 Le Dr Bories avec un iguane qu'il a tué
- 2013.4.103.108 Royale sous bois
- 2013.4.103.109 Escale à Santander
- 2013.4.103.110 Sur le marché à Pointe à Pitre
- 2013.4.103.111 Paysage
- 2013.4.103.112 Sur le De la Salle
- 2013.4.103.113 Trinidad sortie vers les gorges du Dragon
- 2013.4.103.114 sortie de Trinidad les gorges du Dragon

- 2013.4.103.115 Escale à Sainte Lucie
- 2013.4.103.116 Plongeurs noirs
- 2013.4.103.117 Fort de France
- 2013.4.103.118 Fort de France
- 2013.4.103.119 la capitale Démarara
- 2013.4.103.120 la capitale Démarara
- 2013.4.103.121 Démarara ou georgetown
- 2013.4.103.122 Escale à Suriname
- 2013.4.103.123 Le De La Salle à quai
- 2013.4.103.124 Haïti le s/s de La Salle
- 2013.4.103.125 Dans l'ancienne pépinière
- 2013.4.103.126 Dans l'allée des Bambous
- 2013.4.103.127 St Laurent du Maroni
- 2013.4.103.128 Avenue de la république
- 2013.4.103.129 St Laurent vue du Port
- 2013.4.103.130 Notre case Paris rue Danton
- 2013.4.103.131 Notre habitation rue Danton
- 2013.4.103.132 Notre habitation rue Danton
- 2013.4.103.133 Notre habitation rue Danton
- 2013.4.103.134 Vue du chantier de grumes
- 2013.4.103.135 Vue intérieure de l'hôpital pénitentiaire
- 2013.4.103.136 Chez nous rue de la république
- 2013.4.103.137 Notre habitation rue de la république
- 2013.4.103.138 Arrivée du gouverneur Maillet
- 2013.4.103.139 Arrivée du gouverneur Maillet
- 2013.4.103.140 Royale le Plateau
- 2013.4.103.141 Royale réception au commandement
- 2013.4.103.142 Royale réception chez Cléostrate ou Sauvée
- 2013.4.103.143 Royale sur la terrasse du commandement
- 2013.4.103.144 Un quartier de Pointe à Pitre
- 2013.4.103.145 Vue de basse terre
- 2013.4.103.146 A Pointe à Pitre sur le marché
- 2013.4.103.147 Guadeloupe le marché
- 2013.4.103.148 escale à l'île barbade
- 2013.4.103.149 Escale à fort de France
- 2013.4.103.150 La capitale Démarara le marché couvert
- 2013.4.103.151 Paramaribo le marché
- 2013.4.103.152 Escale à Suriname
- 2013.4.103.153 Escale à Cayenne
- 2013.4.103.154 Sur s/s Puerto Rico
- 2013.4.103.155 Sur s/s Puerto Rico
- 2013.4.103.156 Sur s/s Puerto Rico
- 2013.4.103.157 Sur s/s Puerto Rico
- 2013.4.103.158 Sur le pont
- 2013.4.103.159 Sur le pont
- 2013.4.103.160 Sur le pont
- 2013.4.103.161 A bord du Macoris

2013.4.103.162 Sur le pont avant du Macoris
2013.4.103.163 Sur le pont
2013.4.103.164 Sur le pont
2013.4.103.165 A bord du De La Salle
2013.4.103.166 A bord du De La Salle
2013.4.103.167 Haïti
2013.4.103.168 Haïti
2013.4.103.169 Haïti
2013.4.103.170 Haïti
2013.4.103.171 Haïti
2013.4.103.172 Haïti
2013.4.103.173 Haïti
2013.4.103.174 Haïti
2013.4.103.175 Haïti
2013.4.103.176 Haïti
2013.4.103.177 Haïti
2013.4.103.178 Haïti
2013.4.103.179 Martinique
2013.4.103.180 Martinique
2013.4.103.181 Martinique
2013.4.103.182 Martinique
2013.4.103.183 Martinique
2013.4.103.184 Martinique
2013.4.103.185 Martinique
2013.4.103.186 Martinique
2013.4.103.187 Martinique
2013.4.103.188 Martinique
2013.4.103.189 Martinique
2013.4.103.190 Martinique
2013.4.103.191 Martinique
2013.4.103.192 Martinique
2013.4.103.193 Martinique
2013.4.103.194 Martinique
2013.4.103.195 Martinique
2013.4.103.196 Martinique
2013.4.103.197 Martinique
2013.4.103.198 Martinique
2013.4.103.199 Martinique

2013,4,104

cahier des Procès Verbaux de l'armée du Salut entre le 28 novembre 1938 et le 28 mars 1951

2013,4,105 Dossier sur le relégué Leuret Victor Charles comprenant une autorisation de sortie délivrée par le médecin, du livret de relégation individuel, de courriers et d'un extrait des minutes du greffe de Cayenne

2013,4,106 Poupée noire Barbara

2013,4,107 Partition Claudine composée par le bagnard Eugène de France.